Compte rendu de l'Assemblée Générale 2023 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme qui s'est tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

L'assemblée générale annuelle 2023 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) est accueillie ce samedi 27 janvier 2024 à l'Espace Culturel Paul Orssaud par le club Cyclotille de Genlis.

Avaient préalablement reçu **par voie électronique un courrier d'invitation à l'AG avec ordre du jour** :

- Chacun des présidents des **clubs FFCT de Côte-d'Or** ainsi que **le représentant des Membres Individuels (M.I.)**
- Mr Jean-Claude GIROUD, Président du Coreg de Bourgogne-Franche-Comté
- Mme Evelyne LANDROT et Mr Guy VARIOT, les 2 censeurs aux comptes du Codep 21
- Mme Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mr Jean-Marie BROUSSE, Trésorier de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mr Christian PROPONET, Président de la Commission Relations avec les structures (FFCT)
- Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Attractivité, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Côte-d'Or (CDOS 21)
- Mr François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.
- Mme Catherine LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Philippe FREI, Député de la 3ème circonscription
- Mme Corinne DETOUILLON, Présidente du CDRP 21
- Mr Martial MATHIRON, Maire de Genlis et Conseiller Départemental du canton de Genlis
- Mme Gaëlle THOMAS, Conseillère Départementale du canton de Genlis
- Mme Christine NIRLO, Adjointe au Maire de Genlis (Comm et Sports)
- Mr Patrice ESPINOSA, Président de la Comcom de la Plaine Dijonnaise et Maire d'Izier
- Mr Pierre LESCURE, Délégué Régional de l'Amicale des Cyclos Cardiaques.
- Mr Alain GAUDOT, Comité Départemental Handisports.

Les présidents de clubs ainsi que le représentant des M.I. avaient également reçu par voie électronique l'ensemble des rapports à approuver, ainsi que les instructions pour le vote électronique.

Liste des personnalités invitées et présentes :

- Mr Jean-Marie BROUSSE, représentant Mme Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mme Monique YAZZOURH, Secrétaire Générale du CDOS, représentant Mr Bernard TERMELET
- Mr Martial MATHIRON, Maire de Genlis
- Mme Christine NIRLO, Adjointe au Maire de Genlis

Membres du Comité Directeur présents : Hervé BAUDON, Thierry BELLOIR, Anne-Marie BOURDILLAT, Bernard BOURDILLAT, Philippe BRACON, Luc CHAUDRON, Philippe CHUDZIAK, Christian DESBOIS, Dominique GUERNIC, Yann LONJARET, Jean-Paul MARTINET, Rachel PERRIN, Michel REGNAULT, Jacques ROUGET.

Quorum : comme les années précédentes, les votes de cette AG ont eu lieu par voie électronique entre le 19 et le 26 janvier 2024, préalablement à l'assemblée générale du 27 janvier. A noter que 35 structures sur 39 se sont exprimées sur l'ensemble des rapports. Avec 92% des voix exprimées, le quorum était largement atteint, permettant la validation de l'AG.

Sur les 39 structures invitées (dont le groupement des Membres Individuels), 23 étaient présentes à l'assemblée générale.

Voir la liste des membres présents en annexe 1.

Avant de dévoiler le résultat des votes, l'assemblée générale s'est déroulée suivant l'ordre du jour prévu.

Le Président Jean-Paul MARTINET ouvre la séance à 14h30 heures en remerciant les participants et les personnalités présentes. Puis il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

1) Rapport moral
2) Rapport d'activités
3) Rapport financier 2023 + Budget prévisionnel 2024
4) Rapport des censeurs aux comptes
5) Résultats des votes
6) Rapport des différentes commissions
7) Intervention des personnalités
8) Remise des récompenses

1) Rapport moral :
Le Président Jean-Paul MARTINET fait alors lecture de son rapport moral **(voir annexe 2).**

2) Rapport d'activités :
Le rapport d'activités est présenté par la secrétaire Anne-Marie BOURDILLAT **(voir annexe 3).**

3) Rapport financier 2023 et budget prévisionnel 2024 :
Le rapport financier 2023 et le projet de budget 2024 sont présentés par le trésorier Christian DESBOIS **(voir annexe 4 et annexe 5).**

4) Rapport des censeurs aux comptes :
Mme Evelyne LANDROT et M. Guy VARIOT, censeurs aux comptes, présentent le rapport des censeurs relatif aux comptes 2023 du Codep **(voir annexe 6).**

5) Résultats des votes :
Le vote des rapports a été confié à une société extérieure (EuroVote) sous contrôle d'un huissier afin d'en assurer la confidentialité. Il est à noter que, afin de limiter les coûts, le vote a été mutualisé avec le Coreg BFC. Ce vote s'est déroulé du vendredi 19 au vendredi 26 janvier 2024. Nombre de clubs votants : 39, représentant au total 128 voix (118 exprimées). Il est à noter que 89,7 % des clubs ont voté.

Suite à l'appel à candidature au poste vacant, un candidat s'est présenté, en la personne de Bernard COPIE (club Brazey Cyclos). Ce candidat a été élu avec 111 voix sur 118 exprimées.

Composition du bureau de vote :
- Responsable du dépouillement : Jean-Claude GIROUD (Président du Coreg)
- 3 assesseurs : Thierry BELLOIR (Codep 21) - Christian STOCKLOSA (Cyclo Club du Val d'Is) et Aurélie HENRY (Coreg BFC)
- 2 scrutateurs : Jean-Paul Martinet (Président du Codep 21) et Anne-Marie BOURDILLAT (Secrétaire du Codep 21).

Présentation des résultats des votes qui marquent, à une très large majorité, l'approbation de tous les rapports.
Voir les résultats des votes en annexe 7.

6) Rapports des commissions : (voir annexe 8)

Chaque responsable de commission présente alors le rapport d'activité 2023 de sa commission :

- Accueil PSH (Personne en situation de handicap) – (Rachel PERRIN – Michel REGNAULT)
- Tourisme (Michel REGNAULT)
- VTT (Bernard BOURDILLAT)
- Sécurité (Thierry BELLOIR)
- Formation (Jacques ROUGET)
- Jeunes (Luc CHAUDRON)
- Féminine (Anne-Marie BOURDILLAT)
- Webmaster (Michel REGNAULT)
- Statistiques (Dominique GUERNIC)

7) Résumé des interventions des personnalités :

➢ Intervention de **Mme Monique YAZZOURH**, Secrétaire Générale du CDOS, représentant le Président Bernard TERMELET.

Elle nous remercie de l'avoir invitée et précise que nos comptes rendus sont lus soigneusement. Le CDOS nous accompagne et favorise la découverte de notre sport pour des personnes qui souhaitent faire du vélo. Mme Yazzourh confirme que la participation financière du CDOS aux formations PSC1 a un peu diminué compte tenu de la demande très importante pour ce type de formation. Elle a rappelé que le CDOS poursuit son engagement dans la démarche du label "valides-handicapés", ce label est l'assurance de qualité sur l'accueil de personnes en situation de handicap et peut être souscrit par tous les clubs sportifs.
Mme Yazzourh nous remercie pour notre AG qu'elle qualifie de riche et qualitative.

➢ Intervention de **Mr Martial MATHIRON,** Maire de Genlis.

Mr Mathiron nous présente sa ville et félicite le club Cyclotille pour son dynamisme. Il mentionne le développement des mobilités douces par la création de 7 km de pistes cyclables sécurisées sur la commune entre 2021 et 2024, contribuant à la mise en valeur de l'histoire de la ville. Il confirme son honneur d'accueillir notre assemblée générale dans sa ville et nous félicite pour la qualité de nos travaux.

➢ Intervention de **Mr Jean-Marie BROUSSE**, représentant Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT.

- Redéfinit le rôle de la Fédération et de ses structures
- Evoque les outils à utiliser par les structures (bilans, gestion documentaire, kit comm…)
- Mentionne la campagne de communication engagée pour endiguer la baisse des effectifs (communication sur les réseaux sociaux, webinaires, représentants de la Fédé présents sur un maximum de manifestations labellisées pour faire connaitre notre Fédération…)
- S'interroge sur ce que souhaitent les nouveaux cyclotouristes ?
- Mentionne la campagne ANS du 26 février au 29 mars : ne pas oublier de remplir les dossiers
- Rappelle le webinaire le 15 février sur les récompenses

8) Récompenses :

Avant la remise des récompenses fédérales, Jean-Paul Martinet souhaite mentionner une action exceptionnelle en cette année olympique. En effet, pendant 4 jours, du 25 au 28 août 2024, la **Flamme Paralympique** traversera une cinquantaine de villes de France avec plus de 1000 relayeurs. Comme notre département avait candidaté pour accueillir la Flamme, elle passera en Côte-d'Or le 26 août. Une boucle de relais sera effectuée au cœur de la ville de Châtillon-sur-Seine. Un de nos licenciés a été choisi comme relayeur et c'est non seulement un honneur pour lui mais aussi pour tous nos licenciés de Côte-d'Or. Ce rôle d'éclaireur vient en récompense de ses multiples actions au sein de notre commission du Codep Accueil des Personnes en Situation de Handicap. Félicitations à Michel REGNAULT.

Récompenses fédérales :
Une récompense fédérale a été attribuée à Chantal BROUSSE et une à Jean-Marie BROUSSE (Club des Chantalistes SC) pour leur accomplissement de la totalité des Brevets des Provinces Françaises (534 au total). Un grand bravo !

5 récompenses fédérales ont été attribuées :
- 3 "Mérite du Cyclotourisme" : Philippe BRACON – Antoine GARCIA – Fabien DUPUIS
- 2 "Reconnaissance" : Jean-Louis PONNAVOY – Rémi GAILLIARD
-

Les récompenses sont remises pour le challenge départemental **(voir annexe 9).**

Clôture de l'Assemblée Générale à 18h00.

Fait à Dijon, le 5 février 2024

Jean-Paul MARTINET
Président du Codep 21

Anne-Marie BOURDILLAT
Secrétaire

CODEP 21 DE CYCLOTOURISME

ANNEXE 1

Liste de Présence - AG 2023 (à Genlis le 27 janvier 2024)

N° Club	Nom Club	Nom	Prénom	Présent	Absent non représenté
688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	GERARDIN	NORBERT	X	
688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	PETITE	JEAN-LOUIS	X	
688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	BOURDILLAT	ANNE-MARIE	X	
688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	BOURDILLAT	BERNARD	X	
688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	LONJARET	YANN	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BROUSSE	CHANTAL	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BROUSSE	JEAN-MARIE	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	PETIT	HERVE	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BLANCHARD	PHILIPPE	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	PONNAVOY	JEAN-LOUIS	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	GAILLIARD	REMI	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	GAILLIARD	SERGE	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	FRANCESCHI	ANTOINETTE	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	ERYIGIT	OZLEM	X	
963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	DIOT	CHRISTIAN	X	
963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	MARTINET	JEAN-PAUL	X	
1490	ASSOCIATION SPORTIVE SIMEL				X
1813	LES CYCLOS DU PAYS D ARNAY	PEILLON	MICHELINE	X	
1813	LES CYCLOS DU PAYS D ARNAY	DROUHIN	YVON	X	
1899	A S C V E C	THEVENARD	MARTINE	X	
1899	A S C V E C	MARTIN	RENE	X	
1899	A S C V E C	VANTHIER	BRUNO	X	
1899	A S C V E C	CHAUDRON	LUC	X	
2009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	BAUDON	PHILIPPE	X	
2009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	DESAUTELS	MICHEL	X	
2009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	DARRAS	PHILIPPE	X	
2009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	BAUDON	HERVE	X	
2099	ASPTT CYCLO DIJON				X
2278	U.S.C. VENAREY LES LAUMES				X
2379	VELO CLUB SEURROIS	VERPAUX	PASCAL	X	
2404	BEAUNE CYCLOS	GAUTHROT	JEAN-MARC	X	
2404	BEAUNE CYCLOS	GAUTHROT	MICHELLE	X	
2404	BEAUNE CYCLOS	JAILLET	EVELYNE	X	
2404	BEAUNE CYCLOS	PELLETIER	DIDIER	X	
2404	BEAUNE CYCLOS	LEPY	JACQUES	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	ROUGET	JACQUES	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	LANDROT	EVELYNE	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	PINEL	BERNARD	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	DOUGE	DIDIER	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	BELLOIR	THIERRY	X	

Liste de Présence - AG 2023 (à Genlis le 27 janvier 2024)

N° Club	Nom Club	Nom	Prénom	Présent	Absent non représenté
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	GUERNIC	DOMINIQUE	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	NAGEOTTE	LAURENT	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	REGNAULT	MICHEL	X	
3073	A L CULTURE LONGVIC				X
3322	CHATILLON CYCLOTOURISTE	SAINTEMARIE	PATRICK	X	
3560	ASC ST APO	VERET	ERIC	X	
3560	ASC ST APO	BOYAUX	CHRISTIAN	X	
3614	CYCLO RANDONNEUR AUXONNAIS	BRULE	NOEL	X	
3614	CYCLO RANDONNEUR AUXONNAIS	CUZZOLIN	ANDRE	X	
4103	CYCLO ST USAGE	GAUFFINET	FRANCOIS	X	
4103	CYCLO ST USAGE	LEBLANC	MICHEL	X	
4103	CYCLO ST USAGE	VARIOT	GUY	X	
4158	SAULIEU VELO CLUB				X
4469	ASSOC CYCLO TOURIS SELONG	CHUDZIAK	PHILIPPE	X	
4750	CLUB BRAZEY CYCLOS	BUTEL	YVAN	X	
4750	CLUB BRAZEY CYCLOS	BUTEL	HELENE	X	
4750	CLUB BRAZEY CYCLOS	PERRON	DOMINIQUE	X	
4750	CLUB BRAZEY CYCLOS	COPIE	BERNARD	X	
5035	CYCLO CLUB DU VAL D IS				X
5268	CYCLO CLUB BELLENEUVOIS				X
5408	C.C. STE MARIE LA BLANCHE				X
5687	CYCLO VTT LOISIRS NOLAY				X
6385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	BASSARD	DAVID	X	
6385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	DESBOIS	CHRISTIAN	X	
6385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	CAMP	MONIQUE	X	
6385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	RADIGON	ANNICK	X	
6385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	TIETGEN	HEIKE	X	
6609	AMICALE DES DIAGONALISTES DE FRANCE				X
6644	UNION CYCLO DE CHENOVE	ROZE	JEAN-LOUIS	X	
6644	UNION CYCLO DE CHENOVE	MAILLOT	DENIS	X	
6950	AS QUETIGNY	MATHELY	PHILIPPE	X	
7219	VELO CLUB SEMUROIS	DURUPT	CLAUDE	X	
7219	VELO CLUB SEMUROIS	COLLIN	DANIEL	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	DUPUIS	FABIEN	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	BONNIN	ANITA	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	BRACON	PHILIPPE	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	GARCIA	ANTOINE	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	SIRDEY	PATRICK	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	VAILLARD	SYLVIE	X	
7502	LES PIERRES QUI ROULENT				X

CODEP 21 DE CYCLOTOURISME

ANNEXE 1

Liste de Présence - AG 2023 (à Genlis le 27 janvier 2024)

N° Club	Nom Club	Nom	Prénom	Présent	Absent non représenté
7644	RANDONNEURS DE VILLERS - LES - POTS				X
7947	ASL AISEREY	JACQUET	GERARD	X	
7947	ASL AISEREY	MARCHAND	MICHEL	X	
8024	AMICALE CHU DIJON				X
8159	TANDEM CLUB DIJONNAIS	PERRIN	RACHEL	X	
8398	CYCLOS POTES DIJON 21				X
8433	CYCL ARC				X
8447	U.S.C.D. SECTION CYCLO				X
99021	M.I. COTE D OR	BOCHARD	MICHEL	X	
	CYCLOS CARDIAQUES				X

ASSEMBLEE GENERALE 2023
Samedi 27 janvier 2024 - A Genlis

ANNEXE 2

RAPPORT MORAL 2023

Monsieur le Maire de la Ville de Genlis et Conseiller Départemental du canton de Genlis,
Madame l'Adjointe aux Sports de la Ville de Genlis,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame la Présidente de Côte-d'Or Attractivité et Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Présidente de la commission jeunesse et vie associative
Monsieur le Président de la Comcom de la Plaine Dijonnaise et Maire d'Izier,
Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or,
Madame la Présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre,
Monsieur le Représentant de la Fédération Française de Cyclotourisme,
Monsieur le Président de la commission relations avec les structures FFCT,
Monsieur le Président Régional de Bourgogne-Franche-Comté FFCT,
Mesdames et Messieurs les Présidents, Chères Amies Cyclotouristes, Chers Amis Cyclotouristes,

Je suis particulièrement heureux du choix de Genlis pour l'accueil de cette assemblée générale, et ce pour deux raisons : d'abord parce qu'aucune de nos assemblées ne s'est tenue ici, et j'ai particulièrement apprécié la spontanéité avec laquelle le président Fabien DUPUIS a bien voulu recevoir avec toute son équipe l'ensemble des clubs de Côte-d'Or aujourd'hui ; ensuite, venir à Genlis est aussi une manière de mettre en avant votre club qui, en 5 ans, a presque doublé son effectif.

Grand merci à vous Monsieur le Maire, pour la salle que vous mettez gracieusement à notre disposition aujourd'hui, qui va nous permettre de conduire nos travaux dans de bonnes conditions, et grand merci pour le vin d'honneur que vous nous offrez en clôture de cette assemblée.

Chaque année apporte son lot de tristesse et de douleur pour nombre d'entre nous, douleur personnelle et familiale qui affectent bien souvent l'ensemble des licenciés de nos clubs. Et en ce début d'assemblée, nous avons une pensée toute particulière pour ceux d'entre nous qui ont perdu un être cher.
J'ai également une pensée pour tous nos licenciés particulièrement diminués du fait de l'âge, de la maladie, ou d'un accident, et qui souffrent de ne plus pouvoir accompagner leurs amis lors de nos randonnées et sorties vélo.

Ce qui doit conduire notre comité à développer :

L'accueil pour toutes et tous :

C'est pour cela que nous devons offrir à ces copines et copains qui se sentent physiquement diminué(e)s suite à des problèmes de santé ou de maladie, la possibilité de continuer à partager nos activités en incluant dans nos programmes annuels des randonnées du type "cyclo-découvertes" avec des parcours adaptés qui leur permettent de profiter des joies qui étaient les leurs, soit en autonomie soit en les accompagnant avec un matériel adapté, et de retrouver leurs anciens compagnons de route.

Pensons aussi aux personnes en situation de handicap qui n'ont jamais pu profiter de ces moments de liberté sur leur vélo et qui elles aussi pourraient connaître un moment agréable en profitant de ces balades. Bien sûr ces randonnées inclusives nécessitent un engagement de bénévoles pour, premièrement, rassembler le matériel adapté et deuxièmement, accompagner ces personnes. Nous avons dans nos objectifs 2024 en collaboration avec quatre de nos clubs de tester ces randonnées inclusives.

A noter en 2023 que notre commission "Accueil des Personnes en Situation de handicap" avec le soutien des clubs que je remercie, ont participé à plusieurs animations dans des structures d'accueil PSH qui vous seront détaillées dans notre rapport d'activités.

"Villages Côte-d'Or – Terre de Jeux" :

Nous venons de terminer notre saison 2023, qui a démarré avec un accent particulier sous le signe des Jeux Olympiques de Paris 2024. En effet ont commencé les animations mises en œuvre par le Conseil Départemental et le CDOS Côte-d'Or, **Villages Côte-d'Or à Is-sur-Tille** et **Jeux de Côte-d'Or de la jeunesse à Chevigny-Saint-Sauveur** où notre Comité était présent avec la collaboration des clubs locaux et **Villages Côte-d'Or à Montbard** dans le cadre de la foire où le club des randonneurs montbardois était présent.

Pour 2024 notre Comité avec la contribution de nos clubs continuera de répondre favorablement aux sollicitations du Conseil Départemental et du CDOS 21 pour d'abord faire connaître au plus grand nombre notre activité qu'est le cyclotourisme et ensuite proposer des animations autour de notre pratique.

Ainsi :
En 2024 le Département poursuit son programme événementiel "Villages Côte d'Or - Terre de jeux" avec l'organisation de 3 manifestations qui se dérouleront :

- le 4 mai 2024 à Beaune (Parc de la Bouzaize)
- le 18 mai 2024 à Châtillon-sur-Seine (Parc de la Mairie et terrain de sports)
- le 8 juin 2024 à Pontailler-sur-Saône (Parc de la Mairie et sur les bords de Saône).

Un autre événement se profile aussi, notre département sera visité par le **Tour de France** pendant 3 jours début juillet. Là aussi le département souhaite que nous proposions une ou plusieurs animations en amont du passage du Tour de France ou pendant les étapes (animations sur les villages départ).

Les effectifs 2023 :

Au 31 décembre 2023, nous étions **1435** licenciés en Côte-d'Or (1431 en 2022). Notre département connaît donc une stabilité par rapport à 2022.

Deux clubs ont procédé à une belle augmentation de leurs effectifs, il s'agit des Chantalistes SC avec + 12 licenciés et de Chevigny avec + 10 licenciés. Félicitations à ces deux clubs. Dix autres clubs ont augmenté leurs effectifs.

Il faut noter que les clubs qui voient leurs effectifs augmenter sont les clubs qui proposent des animations pour le grand public et qui utilisent des outils que notre Fédération met à leur disposition (convention de pré-accueil, cyclo découverte, mai à vélo, fête du vélo …).

Pour information chaque signature d'une convention de pré-accueil, d'une animation lors de « mai à vélo » ou lors de la « Fête du vélo » rapporte 100 points (= 100 €) pour chacune de ces organisations à la structure qui en fait la démarche. Cet avantage est non négligeable aussi j'encourage les clubs qui n'auraient pas encore utilisé ce moyen de promotion à s'engager et faire connaître nos activités.

Les effectifs féminins sont toujours en progression, en 5 ans ils ont progressé de 22,6 % et représentent actuellement 22,4 % de l'effectif total des licenciés de Côte-d'Or. Nous sommes 5 points au-dessus de la moyenne nationale.
A ce titre, je tiens à féliciter nos deux nouvelles présidentes de clubs, Martine THEVENARD pour l'ASCVEC et Heike TIETGEN pour le VCPA, ce qui porte à 5 le nombre de dames présidentes de clubs en Côte-d'Or. Nous sommes encore assez loin de la parité, mais nous progressons.

Gratuité de la première licence en 2024 :

Notre comité en termes d'effectif se maintient toujours en bonne position au niveau national, c'est grâce à vous. Et pour vous soutenir dans le développement de vos clubs, votre comité renouvelle son aide en 2024, à savoir la gratuité de la première licence avec le niveau d'assurance "petit braquet" pour tout(e) nouvelle/nouveau licencié(e), hors convention de pré-accueil. Dans ce cas, la cotisation fédérale de 29,50€ est prise en charge par la FFCT, le Codep prenant en charge la valeur de l'assurance petit braquet soit 22,00€.

2024 = année du rassemblement "Ensemble à vélo à Paris" :

En préambule aux JO 2024, et faisant écho aux rassemblements de Toutes à Paris en 2012, Toutes à Strasbourg en 2016 et Toutes à Toulouse en 2021, notre Fédération a tenu à inviter tous ses licenciés (dames et messieurs) à un rassemblement "Ensemble à vélo à Paris" le 2 juin 2024 qui comptera plusieurs milliers de cyclotouristes qui pourront découvrir les sites de la capitale olympique sur leur monture préférée.

A cette occasion notre Comité propose un voyage itinérant limité à 50 participants qui partira de Montbard le 30 mai à destination de Paris pour un retour à Montbard le 5 juin.

L'activité de nos clubs :

Comme chaque année, vous vous mobilisez pour nous proposer au niveau de notre département plus d'une cinquantaine d'organisations qui demandent un investissement de vos membres et je m'en réjouis. Le seul bémol c'est que parfois la participation de nos cyclos n'est pas à la hauteur de vos espérances.

Cette année encore plus de la moitié des clubs nous ont invités à participer à leurs assemblées générales et c'est toujours avec grand plaisir que nous y participons.

La formation :

Une déception : c'est la non-réponse des clubs aux formations que votre Comité propose :

- Formation animateur club (pour un accueil des nouveaux licenciés de qualité au sein de votre club).
- Formation dirigeant club (pour l'administration, le fonctionnement de votre club).

Nombre de questions dont les réponses figurent dans ces formations, nous sont posées au cours de l'année. Je vous rappelle que ces formations sont avant tout un moment d'échange entre les structures, les anciens qui participent à ces formations font profiter les nouveaux participants de leur expérience en club.

Ces deux thèmes seront abordés en février :
- formation dirigeant club le samedi 10 février 2024
- formation animateur club les samedi 17 et dimanche 18 février 2024.

Le centenaire de notre Fédération :

En cette année 2023 notre Fédération a soufflé ses 100 bougies ! Eh oui nous n'étions pas nés !!!
Notre Fédération pour l'occasion a prévu l'édition d'un timbre célébrant ce centenaire. Le timbre a été émis le 21 juillet 2023 pour l'ouverture de la Semaine Fédérale. Cette émission est accompagnée d'un document philatélique. Timbres et documents peuvent encore être commandés auprès de la Poste.

Un livre spécifique est également proposé, non pas une histoire exhaustive comme a pu le faire Raymond Henry, mais une galerie illustrée des principales périodes d'évolution de notre Fédération.

2024 = renouvellement de l'équipe dirigeante de notre Comité :

2024 est la dernière année de l'olympiade 2021-2024 et l'ensemble de notre comité directeur démissionnera et devra être renouvelé pour l'olympiade suivante 2025-2028. Notre comité directeur se compose de 15 membres. A noter que certains d'entre nous siégeant actuellement ne vont pas reconduire leur candidature. Aussi il sera fait **appel à candidature** pour élire un nouveau comité directeur.

Tout au cours de l'année 2024 nous proposerons aux personnes intéressées qui voudraient rejoindre notre comité, de participer à nos réunions ou d'intégrer nos diverses commissions suivant les thèmes qu'ils souhaiteraient soutenir, pour avoir un aperçu du fonctionnement de notre comité directeur.

Nos objectifs 2024 :

Je vous en ai déjà décrit quelques-uns dans les chapitres précédents, accueil pour tous, formation, soutien de nos clubs à travers la gratuité des licences pour les nouveaux adhérents, participation aux animations liées aux JO 2024. En outre, mes souhaits sont que nos clubs gardent leur dynamisme et leur convivialité, qu'à partir des activités proposées, chacun trouve son plaisir sur son vélo, soit en sportif sur grandes ou courtes distances, soit en famille sur des parcours adaptés, à une allure raisonnable pour profiter de nos sites touristiques. Le cyclotourisme est une activité de plein air qui s'adresse à toutes et tous quels que soient l'âge et le potentiel physique.

Remerciements :

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans remercier nos partenaires :

- La Ville de Dijon qui met à notre disposition gratuitement un lieu de rassemblement de notre Codep à la Maison des Associations où nous tenons nos réunions.
- Le CDOS Côte-d'Or qui entre autres nous facilite les formations au secourisme PSC1.
- Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or qui depuis plusieurs années dans le cadre de sa politique en faveur des sports de nature et d'une convention renouvelée annuellement, nous verse 5000 euros.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe de votre Codep, qui travaille avec grand professionnalisme particulièrement reconnu par notre principal partenaire, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et par tous les institutionnels.

Mes remerciements vont enfin à vous, présidents, dirigeants et licenciés des clubs pour votre engagement. Sachez que votre Comité sera toujours là pour soutenir vos projets.

La saison des vœux se termine, aussi je souhaite, à chacun de vos adhérents et à chacun de vos clubs, d'être des ambassadeurs du Cyclotourisme, en communiquant auprès de vos proches et amis, auprès des élus de vos communes et communautés de communes, de vos cantons, et auprès des Offices de Tourisme et de tous les acteurs du tourisme de vos secteurs et leur dire que :

« A VELO TOUT EST PLUS BEAU ! »

Et pour notre fédération ça fait plus de 100 ans !

Chères amies cyclotouristes, chers amis cyclotouristes, à tous, je souhaite une belle saison 2024.

Le Président

Jean-Paul MARTINET

ASSEMBLEE GENERALE 2023
Samedi 27 janvier 2024 - à Genlis

ANNEXE 3

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Le fonctionnement du CODEP avec ses différentes réunions

Le Comité Directeur s'est réuni à la Maison des Associations à Dijon les 18 janvier, 15 février, 29 mars, 10 mai, 28 juin, 6 septembre, 15 novembre et 13 décembre.

Le CODEP et le CoReg Bourgogne Franche-Comté

Participation du Codep (président et nombreux membres) le 5 février 2023 à l'assemblée générale 2022 du CoReg Bourgogne Franche-Comté.
Le CoDep a participé aux réunions du comité régional FFCT de Bourgogne-Franche-Comté les 25 mars, 6 mai, 30 septembre et 25 novembre.

Le CODEP et la Fédération

Le 23 août, Tour de France cyclotouriste : repas du midi organisé et distribué par le Codep avec l'aide de deux bénévoles cyclos Christian DIOT et Jorge TEIXEIRA du CL Marsannay pour les 32 cyclos et les 5 accompagnateurs à Broyes les Pesmes.

Les 9 et 10 décembre, participation à l'AG de la FFCT de 4 membres du Codep.

Le CODEP et sa commission féminine

Les 17, 18 et 19 juin : voyage itinérant féminin avec 33 dames + 3 accompagnateurs au départ d'Auxonne à destination de Malbuisson (Doubs).

Le CODEP et sa Commission Tourisme

Du 17 au 21 avril, séjour dans le Parc National de Forêts à Grancey-le-Château avec la participation de 30 cyclotouristes de Côte-d'Or.

Le CODEP et la Formation

Notre programme de formation 2023 était prévu comme suit :
- un stage éducateur
- un stage spécifique.

Le stage "animateur club" devait avoir lieu les 28 et 29 octobre à Dijon (au CRI). Ce stage a été annulé faute d'un nombre suffisant de participants et reporté aux 17 et 18 février 2024.

Le stage spécifique "sécurité – santé" a eu lieu le 16 décembre à Dijon (au CRI), animé par notre médecin Yann LONJARET et par notre Monsieur Sécurité Thierry BELLOIR.
Au total, 46 stagiaires ont participé à la journée, 36 pour le Codep 21 licenciés dans 12 clubs et 10 issus des autres Codep de la région BFC.

Les formations PSC1 dispensées par l'ADPC (Protection Civile de Côte-d'Or) font toujours l'objet d'une aide financière de la part du Codep21 cyclotourisme et du CDOS. Pour 2023, 50 adhérents des clubs de Côte-d'Or ont été formés.

Le CODEP et les clubs de Côte-d'Or

Le Codep s'est toujours voulu proche de ses clubs, en répondant à leurs interrogations et sollicitations (démarches et saisies diverses, assurances, remise de la liste des licenciés des clubs aux organisateurs de randonnées, déclarations diverses, etc ...).

Le Codep est également proche de ses clubs en répondant aux invitations aux assemblées générales des clubs suivants :

N° club	Nom du Club	Date de l'AG	Heure	Membres du Codep présents
3560	ASC St-Apo	samedi 4 novembre 2023	16:30	J.P. Martinet
963	CL Marsannay	mardi 7 novembre 2023	20:30	J.P. Martinet
2452	ASC Chevigny-St-Sauveur	vendredi 10 novembre 2023	17:45	J. Rouget - Martinet JP
694	Chantalistes Sport Culture	samedi 18 novembre 2023	15:30	J.P. Martinet
7432	Cyclotille Genlis	vendredi 24 novembre 2023	18:30	J.P. Martinet - AM Bourdillat
8447	USCD section Cyclo	samedi 25 novembre 2023	17:00	J. Rouget - D. Guernic
688	Cyclos Randonneurs Dijonnais	samedi 25 novembre 2023	14:30	AM. Bourdillat - B. Bourdillat
2099	ASPTT	dimanche 26 novembre 2023	10:00	Th. Belloir
2009	Cyclos Randonneurs Montbardois	dimanche 26 novembre 2023	09:00	H. Baudon
2278	USC Venarey-les-Laumes	samedi 2 décembre 2023	14:00	Th. Belloir - Ph. Chudziak
6950	AS Quetigny	vendredi 8 décembre 2023	19:00	R. Perrin - Th. Belloir
2404	Beaune Cyclos	vendredi 8 décembre 2023	18:00	Y. Lonjaret (présence annulée Covid)
7502	Les PQR (Comblanchien)	vendredi 15 décembre 2023	18:30	B. Bourdillat - Th. Belloir
7219	Vélo Club Semur	vendredi 15 décembre 2023	18:30	J.P. Martinet - AM Bourdillat
4750	Brazey	dimanche 17 décembre 2023	09:30	AM. Bourdillat - B. Bourdillat
6385	VCPA Pouilly	samedi 13 janvier 2024	17:00	Ch. Desbois - J.P. Martinet
8159	Tandem Club	vendredi 19 janvier 2024	18:00	R. Perrin - H. Baudon - J.P. Martinet
5035	Cyclo Club du Val-d'Is	vendredi 19 janvier 2024	20:00	T. Belloir - J. Rouget
2379	Vélo Club Seurrois	samedi 20 janvier 2024	16:00	D. Guernic - Ph. Bracon
1899	ASC Varois & Chaignot	samedi 20 janvier 2024	16:00	J.P. Martinet
4103	Cyclo St-Usage	samedi 20 janvier 2024	10:30	J. Rouget - J.P. Martinet
1813	Les Cyclos du Pays d'Arnay	dimanche 21 janvier 2024	10:00	AM. Bourdillat - B. Bourdillat
4469	ACT Selongey	dimanche 11 février 2024	10:30	P. Chudziak - Y. Lonjaret - Th. Belloir

Le CODEP et Côte-d'Or Attractivité

Le 3 mai, Michel REGNAULT et Philippe BRACON ont participé à l'AG de Côte-d'Or Attractivité.

Le CODEP et le CDOS (Comité Départemental Olympique Sportif)

Le 10 mars, participation du Président Jean-Paul MARTINET à l'AG du CDOS à Chenôve.
Le 20 juin, le Codep est intervenu au collège St-François-de-Sales à Dijon dans le cadre de la journée olympique organisée par le CDOS 21. Un parcours de maniabilité a vu s'exercer près de 70 élèves de classe de 6ème. Ces mêmes élèves ont pu s'adonner aussi au judo, à la lutte et à l'aviron.

Le CODEP et le Conseil Départemental

Le 6 janvier, réunion d'échange avec M. Christophe RICHARD ("Monsieur vélo") du pôle aménagement et développement des territoires.
Le 10 janvier, participation aux vœux de M. François SAUVADET, Président du Conseil Départemental.
Le 6 avril, participation à la soirée de lancement "Côte-d'Or Terre de Jeux" sur invitation de M. François SAUVADET (présents : Jacques ROUGET, Jean-Paul MARTINET).
Le 8 avril, participation à "Villages Côte-d'Or Terre de Jeux" à Is-sur-Tille avec une animation ludique autour du vélo à laquelle ont participé plus de 150 jeunes et deux parcours vélo route avec la participation de 35 cyclos.
Les 27 et 28 avril, Salon des seniors. Le Codep a participé durant les deux jours sur le stand mis à notre disposition gratuitement par le Conseil Départemental dans l'espace "associations". De nombreux visiteurs ont sillonné les allées du Salon, ce qui nous a permis de renseigner et d'orienter des personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme vers nos différents clubs.
Le 3 juin, participation à "Villages Côte-d'Or Terre de Jeux" à Chevigny-Saint-Sauveur avec une animation ludique sur le vélo avec la participation de 230 jeunes et trois parcours vélo route au départ de Chevigny avec la participation de 30 cyclos.
Le 27 septembre, participation du Codep dans le cadre de l'accueil du « Relais Obiettivo Tricolore 2023 » avec une animation cyclo sur le « village parasportif Côte-d'Or » à Semur-en-Auxois et l'accompagnement par le Codep et plusieurs clubs du relayeur handbike Yvan TERITTO qui effectuait l'étape Chalon-sur-Saône à Semur-en-Auxois.
Le 4 décembre, Jacques ROUGET, Luc Chaudron et Jean-Paul MARTINET ont assisté à la remise des Trophées des Jeunes et de l'Engagement par le Conseil Départemental.

Le CODEP et DIJON METROPOLE

Courant avril, notre commission tourisme en la personne de Michel REGNAULT a apporté son expertise dans l'élaboration de "pédaler à la découverte de la Métropole" en proposant des parcours à travers la Métropole pour le magazine Dijon Métropole.
Le 27 septembre, Jacques ROUGET a participé à la présentation du projet d'aménagement de la place du 30 octobre.
Le 13 décembre, Jacques ROUGET, Philippe BRACON et Jean-Paul MARTINET ont été invités par Dijon Métropole pour participer à un "atelier diagnostic canal de Bourgogne" étudié par le "groupement Fair[e] ici", afin d'élaborer un plan d'actions de développement du canal de bourgogne sur la Métropole Dijonnaise, en y associant au mieux l'ensemble des acteurs du canal et de ses abords.

Le CODEP et l'association « Eiffel né à Dijon »

Le 8 octobre, dans le cadre des manifestations organisées par l'association "Eiffel né à Dijon" à l'occasion du centenaire de la mort de Gustave Eiffel, votre Codep et le club de Chevigny ont proposé aux clubs cyclos de Côte-d'Or une concentration à Gilly-les-Cîteaux, village où Gustave Eiffel passait ses vacances lorsqu'il était enfant.
Cette journée alliant culture, sport et convivialité (et météo !!) a été très appréciée des participants. Elle s'est déroulée comme prévu, à savoir :

- Le matin, visite commentée du Clos Vougeot suivie par l'inauguration de la plaque commémorative en présence des descendants de Gustave Eiffel.
- Le déjeuner sous forme de plateau-repas proposé aux 70 participants à la grange de Saulx.
- L'après-midi, une visite commentée du patrimoine de Gilly-les-Cîteaux par l'association "les amis du patrimoine et de l'histoire de Gilly".

Le CODEP et la FF du Sport Adapté (BFC)

Le 1er juin, au CREPS de Dijon, la ligue régionale de Sport Adapté a rassemblé 130 personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, venues avec leurs encadrants, de 14 structures et de tous les horizons de Bourgogne Franche-Comté. L'animation festive, inspirée du jeu télévisé Fort Boyard, s'est déroulée dans un environnement champêtre et à l'intérieur de plusieurs installations sportives avec le concours de stagiaires en Formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous et de bénévoles du Comité départemental de cyclotourisme.

Le 12 octobre au Centre d'accueil de jour "Les roches" à Nolay, opération "Découvre ta région" initiée par la Ligue Régionale de Sport Adapté. Notre Comité départemental de cyclotourisme aidé par des bénévoles des clubs de Chevigny, Ste Marie la Blanche et Nolay, s'est associé à cette journée à l'intention de déficients intellectuels, jeunes et adultes, encadrés par les accompagnateurs attitrés des établissements dont ils sont issus. La matinée a été ponctuée par l'animation de quatre ateliers (atelier découverte du vélo, atelier préparer sa sortie vélo, atelier de maniabilité à vélo (circuit avec intégration de certains panneaux basiques de circulation), atelier de maniabilité tricycle). L'après-midi a été consacré à une sortie encadrée sur la voie verte entre Nolay et Paris-l'Hôpital aller et retour.

Le CODEP et la Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception du Val-Suzon

Le 29 mars, à Messigny et le **20 septembre,** à Darois, participation de Jacques ROUGET aux comités consultatifs de printemps et d'automne de la Réserve Régionale Naturelle du Val-Suzon-Forêt d'Exception.

Le Président

Jean-Paul MARTINET

La Secrétaire

Anne-Marie BOURDILLAT

CODEP 21 CYCLOTOURISME

DEPENSES	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Réalisé 2021
SECRETARIAT FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 800,00 €	1 704,51 €	1 864,05 €	1 608,32 €
MISSIONS RECEPTIONS	1 200,00 €	2 337,66 €	1 292,74 €	996,67 €
ASSEMBLEE GENERALE	2 100,00 €	2 771,10 €	720,00 €	1 443,31 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	5 800,00 €	6 993,64 €	6 148,53 €	14 589,31 €
SEJOUR CODEP	9 800,00 €	9 166,08 €	22 459,14 €	0,00 €
PROMOTION	6 500,00 €	3 721,36 €	7 742,38 €	4 809,56 €
V.T.T.	400,00 €	724,65 €	496,66 €	2 263,84 €
JEUNES	1 000,00 €	632,92 €	1 117,49 €	1 122,46 €
CONCENTRATION	0,00 €	1 999,02 €	0,00 €	0,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	2 500,00 €	3 961,04 €	3 147,33 €	1 517,41 €
MATERIEL DOCUMENTATION	300,00 €	597,70 €	417,67 €	975,54 €
COTISATIONS ASSURANCES	350,00 €	306,00 €	341,00 €	106,00 €
HANDICAP	400,00 €	1 236,31 €	302,76 €	0,00 €
TOURISME	200,00 €	326,08 €	208,68 €	0,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS BANCAIRES	150,00 €	54,80 €	143,78 €	161,20 €
OPERATIONS POUR TIERS	200,00 €	47,40 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES DEPENSES	0,00 €	0,00 €	97,00 €	35 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2023	33 000,00 €	36 580,27 €	46 499,21 €	64 593,62 €
dépenses 2022 réglées en 2023		704,30 €		
dépenses 2023 réglées en 2022		-400,00 €		
dépenses 2024 réglées en 2023		7 669,57 €		
TOTAL DES DEPENSES 2023 EN BANQUE		44 554,14 €		

RECETTES	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Réalisé 2021
FFCT RISTOURNES ET DOTATIONS	4 500,00 €	3 903,15 €	4 377,45 €	4 151,95 €
SUBVENTIONS COLLECTIVES LOCALES	5 000,00 €	5 900,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 600,00 €	975,00 €	0,00 €	0,00 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	4 800,00 €	7 210,00 €	5 150,00 €	12 380,00 €
SEJOUR CODEP	9 000,00 €	8 870,00 €	23 418,21 €	0,00 €
V.T.T.	300,00 €	400,00 €	400,00 €	800,00 €
JEUNES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	500,00 €	597,60 €	509,80 €	0,00 €
VENTE DE PRODUITS	300,00 €	0,00 €	0,00 €	231,00 €
CONCENTRATION	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
HANDICAP	300,00 €	500,00 €	250,00 €	1 800,00 €
TOURISME	200,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €
PRODUITS FINANCIERS	1 200,00 €	2 135,83 €	1 073,56 €	407,19 €
OPERATIONS POUR TIERS	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES RECETTES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FONDS COSFIC UTILISES POUR PROMOTION	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 2023	33 000,00 €	36 191,58 €	46 679,02 €	28 770,14 €
recettes 2022 encaissées en 2023		700,00 €		
recettes 2024 encaissées en 2023		8 890,00 €		
fonds de réserve (COSFIC)		-5 000,00 €		
TOTAL DES RECETTES 2023 EN BANQUE		40 781,58 €		

		Réalisé 2022	Réalisé 2021
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 EN BANQUE	-3 772,56 €		
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2023	-388,69 €	179,81 €	-35 823,48 €
variation des stocks	0,00 €	0,00 €	-268,00 €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2023	-388,69 €	179,81 €	-36 091,48 €

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 27 janvier 2024

ANNEXE 4

RESULTAT EN BANQUE 2023

EN BANQUE AU 31/12/2022	80 499,92 €
RECETTES EN BANQUE 2023	40 781,58 €
DEPENSES EN BANQUE 2023	-44 554,14 €
RESULTAT EN BANQUE EN 2023	-3 772,56 €
EN BANQUE AU 31/12/2023	76 727,36 €

REPARTITION DES DISPONIBILITES

COMPTE COURANT AU 31/12/2023	2 591,53 €
LIVRET BLEU AU 31/12/2023	74 135,83 €
FONDS DISPONIBLES AU 31/12/2023	76 727,36 €

AVOIRS AU 31/12/2023

FONDS DISPONIBLES AU 31/12/2023	76 727,36 €
VALEUR DES STOCKS AU 31/12/2023	0,00 €
AVOIRS MEMBRES INDIVIDUELS AU 31/12/2023	-274,39 €
AVOIRS NETS	76 452,97 €

FF vélo | COMITÉ DÉPARTEMENTAL CÔTE-D'OR

À vélo tout est plus beau !

CODEP 21 CYCLOTOURISME
BUDGET PREVISIONNEL 2024

DEPENSES

VOYAGE ITINERANT PARIS 2024		31 800,00 €
PROMOTION		4 000,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE		3 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE		2 700,00 €
TOURISME		2 200,00 €
MISSIONS RECEPTIONS		2 000,00 €
SECRETARIAT FRAIS DE FONCTIONNEMENT		1 800,00 €
HANDICAP		1 600,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION		1 600,00 €
JEUNES		800,00 €
VTT		600,00 €
COTISATIONS - ASSURANCES		350,00 €
MATERIEL ET DOCUMENTATION		200,00 €
OPERATIONS POUR TIERS		200,00 €
DEPENSES DIVERSES		150,00 €
FRAIS BANCAIRES		0,00 €
	TOTAL	**53 000,00 €**

RECETTES

VOYAGE ITINERANT PARIS 2024		25 800,00 €
VOYAGE ITINERANT (PRELEVEMENT SUR FONDS DE RESERVE)		6 000,00 €
SUBVENTIONS COLLECTIVITES LOCALES		5 000,00 €
RISTOURNES ET DOTATION FFCT		4 500,00 €
PROMOTION (PRELEVEMENT SUR FONDS DE RESERVE)		4 000,00 €
PRODUITS FINANCIERS		2 000,00 €
VENTE DE PRODUITS		1 600,00 €
HANDICAP		1 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE		1 000,00 €
TOURISME		800,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE		600,00 €
V.T.T.		400,00 €
OPERATION POUR TIERS		200,00 €
RECETTES DIVERSES		50,00 €
JEUNES		50,00 €
	TOTAL	**53 000,00 €**

ANNEXE 6

RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE CÔTE D'OR

EXERCICE 2023

En exécution du mandat de censeurs aux comptes qui nous a été confié, nous avons procédé, Mme Evelyne Landrot et M.Guy Variot, le 10 janvier 2024 à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, présentés par M. Christian Desbois, trésorier du CODEP 21 de cyclotourisme.

Nous avons vérifié les factures numérotées et leur concordance avec le livre des dépenses puis des recettes. Nous avons obtenu les justifications jugées utiles et nous n'avons pas relevé d'anomalie dans ces comptes.

Nous avons noté l'exactitude du solde des opérations avec le relevé bancaire au 31 décembre 2023 soit la somme de 76.727,36€.

2.591,53€ sur le compte courant Crédit Mutuel.

74.135,83€ sur le livret bleu Crédit Mutuel.

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée Générale du 27 janvier 2024 représentent sincèrement et régulièrement la situation financière du CODEP 21 de cyclotourisme au 31 décembre 2023 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

En conclusion, nous vous invitons donc à approuver les comptes de l'exercice 2023 en l'état.

Fait à Dijon le 10 janvier 2024

Les censeurs aux comptes

Evelyne Landrot Guy Variot

ASSEMBLEE GENERALE 2023
Samedi 27 janvier 2024 - A Genlis

ANNEXE 7

RESULTATS DES VOTES

Nombre de voix total : 128

Nombre de clubs votants : 39

Nombre de clubs ayant voté : 35 sur 39 (soit 89,74%)

EuroVote 26/01/2024

Dépouillement Comité Régional Cyclotourisme Bourgogne Franche-Comté FFCT

Rapport des votes AG CoDep21 2023	Oui	Non	Abst.
Approuvez-vous le CR de l'AG 2022 du 28 janvier 2023	**117**	**0**	**1**
Approuvez-vous le rapport moral pour 2023	**114**	**0**	**4**
Approuvez-vous le rapport d'activités pour 2023	**117**	**0**	**1**
Approuvez-vous le rapport financier pour 2023	**117**	**1**	**0**
Approuvez-vous le projet de budget pour 2024	**117**	**1**	**0**
Approuvez-vous le rapport des censeurs aux comptes pour 2023	**115**	**0**	**3**
Auditable			**0**
TOTAL (Nombre d'électeurs)			**35**

Dépouillement Comité Régional Cyclotourisme Bourgogne Franche-Comté FFCT

Election complémentaire au comité directeur CODEP Côte-d'Or	Nb voix
Candidat 1 / Comité Directeur CODEP 21 - Bernard COPIE Cyclo club Brazey Cyclos	**111**
Blanc	**7**
Auditable	**0**
TOTAL (Nombre d'électeurs)	**35**

DETAILS DU SCRUTIN 2023

Résolutions									
	Nb de voix	Partici-pation %	Nb de voix exp.	Pour	%	Contre	%	Abst.	%
Compte-Rendu de l'AG 2022 du 28 janvier 2023	128	92,19%	118	117	99,15%	0	0,00%	1	0,85%
Rapport moral pour 2023	128	92,19%	118	114	96,61%	0	0,00%	4	3,39%
Rapport d'activités pour 2023	128	92,19%	118	117	99,15%	0	0,00%	1	0,85%
Rapport financier pour 2023	128	92,19%	118	117	99,15%	1	0,85%	0	0,00%
Projet de budget pour 2024	128	92,19%	118	117	99,15%	1	0,85%	0	0,00%
Rapport des Censeurs aux comptes pour 2023	128	92,19%	118	115	97,46%	0	0,00%	3	2,54%

Election Membres du codir									
Bernard COPIE	128	92,19%	118	111	94,07%	0	0,00%	7	5,93%

Statistiques participation vote des clubs	
Nombre de clubs (y compris MI)	39
Nombre de clubs ayant voté	35
Pourcentage / Nb clubs	89,74%
Pourcentage / Nb de voix exprimées	92,19%

ANNEXE 8

AG 2023 tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

COMMISSION ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Membres : **M. Regnault – R. Perrin – en partenariat avec L. Chaudron (Commission Jeunes)**

En se connectant sur la **page « HANDICAP »** du **site internet du CODEP** on se rend compte que les actions de notre commission sont en plein essor. L'accueil des personnes en situation de handicap, plus communément appelées PSH, est essentiel dans la pratique du cyclotourisme, en effet n'oublions pas que nous sommes toutes et tous des PSH potentielles si l'on considère la moyenne d'âge de nos licenciés, les maladies invalidantes ou les accidents de la vie qui peuvent nous impacter.
Précisons que notre commission s'adresse à tous les handicaps : handicap psychique ou mental (Sport Adapté) ainsi que handicap moteur ou sensoriel (Handisport).
Signalons enfin que la pratique du cyclotourisme par des PSH ne se résume pas à la seule pratique du tandem par des personnes non-voyantes.

Toutes les actions de la commission Accueil des PSH sont à retrouver sur https://www.ffvelo-codep21.fr/handicap.html

Actions réalisées en 2023

1 - Election d'une personne en situation de handicap au sein du CODEP :
Rachel PERRIN, déficiente visuelle et présidente du Tandem Club Dijonnais a naturellement intégré la commission Accueil des PSH.

2 - Participation à la journée « Un Sport Pour Tous » le 17 mai place de la République à Dijon :
Stand et atelier « Pédaler autrement » aux côtés du Tandem Club Dijonnais.

3 - Atelier vélo lors de la fête du Sport Adapté le 1er juin au CREPS :
Sur le thème de Fort Boyard la Ligue Régionale du Sport Adapté a accueilli 130 jeunes déficients intellectuels sur 15 ateliers ; les commissions PSH et Jeunes ont animé l'atelier « Roue Libre » avec quiz et parcours de maniabilité.

4 - Atelier tandem lors de la journée "Terre de Jeux" le 3 juin à Chevigny Saint Sauveur :
Adultes mais surtout enfants et adolescents ont essayé le tandem à l'aveugle sur le stand du CODEP.

5 - Opération Vélinnov le 18 septembre sur l'étape Vivet/Dijon :
Le matin seul le Tandem Club Dijonnais a accompagné ce groupe de 6 cyclistes salariés de MJ INNOV, entreprise basée à Saint-Etienne qui diffuse des jeux et outils adaptés pour les personnes souffrant d'Alzheimer ou de maladies apparentées ; à midi accueil à l'EHPAD La Providence où Michel a pris des contacts et découvert le vélo Pinot (tandem où le passager est en position couchée à l'avant et le pilote en position normale à l'arrière).

6 - **La Grande Staffetta** aux côtés de 4 cyclistes handicapés italiens le 27 septembre de Chalon-sur-Saône à Semur-en-Auxois :
Sur le relais de Milan à Paris de 4 cyclistes handicapés italiens, 52 licenciés de nos clubs ont accompagné Ivan Territo, para-triathlète champion d'Europe qui roule en handbike, de Chalon à Semur avec une arrivée sous les applaudissements du public. Ont également participé à cette étape 2 personnes non-voyantes du Tandem Club Dijonnais, Laura Mahieu, nageuse handisport qui a terminé l'étape en handbike et Jean-Claude Thiévent, déficient intellectuel champion du monde sur piste. Tout l'après-midi sur l'esplanade de la Bague et au gymnase Saint-Exupéry avaient lieu de multiples activités sportives ouvertes à tous avec notamment les ateliers du CODEP et du CDHandisport.

7 - **Découvre ta Région** avec la Ligue Régionale du Sport Adapté et l'établissement de jour Les Roches le 12 octobre à Nolay :
Accueil de 41 jeunes et adultes handicapés en provenance de 8 structures de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. 4 ateliers (mécanique, connaissance des panneaux, sécurité et maniabilité) le matin dans le parc du foyer et mini rando découverte l'après-midi sur la voie verte jusqu'à Paris-l'Hôpital encadrée par les éducateurs, les bénévoles du CODEP et des clubs de Nolay, Chevigny-Saint-Sauveur et Sainte-Marie-la-Blanche.

8 - **Journée Parasport avec le Comité Régional Paralympique et Sportif le 26 octobre au CREPS :**
Situation alarmante de la pratique sportive des PSH, projet « Club Inclusif », l'objectif étant de labelliser 3000 clubs au niveau national pour que les PSH puissent pratiquer une activité sportive proche de leur domicile, toutes les disciplines sportives, donc le cyclisme, sont concernées.

Handicap et sports en chiffres

1,4 % : le pourcentage de clubs qui se disent en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap.

En France, 12 millions de personnes sont concernées par le Handicap (source INSEE, 2008-2009, Enquête Handicap-Santé, Volet ménages).

Un manque d'offres : 50 kilomètres en moyenne. C'est la distance qu'une personne en situation de handicap doit faire pour pratiquer un sport qui lui convient.

Les clubs sportifs sont invités à se rapprocher des établissements médico-sociaux de leurs cantons, les PSH prises en charge par ces établissements sortent peu ; divers témoignages dont celui d'un club de judo du Doubs.

Les premières sessions de formation "clubs inclusifs" ouvertes sur Dijon pour des encadrants et dirigeants de nos clubs viennent d'être mises en place. D'autres sessions seront programmées.
Session dirigeant : 25 janvier (6h en présentiel) et 2 modules visio spécifiques dirigeants, 1h30 en soirée les jeudis 1er et 8 février.
Session encadrant : 25 janvier (6h en présentiel) et 2 jours en présentiel spécifiques encadrants le 30 janvier et le 6 février.

9 - **Téléthon les 8 et 9 décembre au gymnase Chambellan (village parasport) :**
Nous y avons rencontré Fadila Khattabi, ministre déléguée aux handicaps et à l'inclusion, ainsi que Phillipe FREI, député, lui-même cycliste, qui ont tous deux testé le tandem en tant que pilote ou passager.

10 - **Rencontres avec le CDHandisport, la Ligue Régionale du Sport Adapté et l'association SEP UN PLUS dans le cadre de notre projet Randos Cyclos Inclusives :**

- **Première rencontre** avec la Ligue du Sport Adapté, le CDHandisport et le Tandem Club Dijonnais pour faire l'état des lieux en se basant sur la Rando du Patrimoine Pour Tous.

- Quels publics ? La Ligue du Sport Adapté et le CDHandisport peuvent être les relais auprès des structures et clubs sportifs accueillant des PSH.
- Quel matériel ? Le TCD a des tandems et des handbikes. Il faut rechercher des financements pour électrifier le matériel existant, acquérir un vélo Pinot, une barre de traction, une « carriole » et une remorque pour transporter ce matériel. Se rapprocher d'AHVVES pour un mono pousseur et un vélo côte à côte, ainsi que du Comité Régional Handisport pour le prêt de matériel.
- Quels moyens humains ? Les bénévoles du CODEP et des clubs, les aidants des PSH, des étudiants STAPS en Activités Physiques Adaptées, France Bénévolat...

➢ **Seconde rencontre** avec SEP 1 PLUS pour leur présenter notre projet 2024 de 4 randonnées vélo inclusives.

L'objectif est d'élargir l'accessibilité d'une partie de nos randonnées cyclo à des PSH et en premier lieu dès 2024 avec l'association SEP Un Plus, basée à Chenôve et qui fédère des adhérents atteints de sclérose en plaque.

Gilbert Sordoillet et Jean-Paul Martinet, Présidents respectifs de SEP 1 Plus et du CODEP 21 se sont rencontrés le 23 octobre à Chenôve pour définir les fondements du projet, accompagnés de Catherine Lienhardt, coordinatrice SEP 1 plus, et de Rachel Perrin et Michel Regnault, membres de la commission PSH.

Le projet répond à des enjeux du programme" Club inclusif", programme de sensibilisation à l'accueil des Personnes en situation de Handicap proposé par le Comité paralympique et Sportif Français et qui s'adresse à tous les clubs. https://club-inclusif.fr/clubs/

Qui est SEP un plus et pourquoi SEP un plus ?

Cette association côte-d'orienne se donne pour objectif de sortir les malades de leur isolement. Catherine Lienhardt dénombre une trentaine d'adhérents dans son association qui cotisent et viennent aux réunions ; aucun ne pratique plus le vélo alors qu'ils l'ont pratiqué. Le champ d'action de Catherine va au-delà du nombre d'adhérents : on dénombre environ 3000 cas de sclérosés en plaque en Côte-d'Or ; au quotidien, SEP 1 Plus aide une soixantaine de personnes (visite à domicile, soutien au téléphone) ; pour promouvoir l'association, SEP 1 Plus bénéficie de réunions d'informations organisées par le Professeur Moreau, neurologue ou par l'APF. De nombreux sclérosés ne veulent pas franchir le pas de s'engager dans SEP 1 Plus : ils n'osent pas adhérer ou n'en éprouvent pas le besoin, certains ne peuvent plus se déplacer ; d'autres sont au début de la maladie et n'ont pas envie d'être confrontés avec d'autres malades en fauteuil roulant parce qu'ils ne sont pas prêts psychologiquement. Catherine Lienhardt cite le cas d'une personne qui a adhéré à l'association 12 ans après un premier contact.

Deux adhérentes de SEP 1 Plus, dont Catherine Lienhardt, ont déjà participé aux semaines à vélo organisées chaque été depuis 2004 par l'Odyssée de l'Espoir, association qui regroupe des personnes atteintes de sclérose en plaque et des personnes qui leur viennent en aide. Elles ont participé sans pédaler mais en étant assises dans des carrioles tractées par de jeunes cyclistes. Pendant ce voyage itinérant, les participants ont pour habitude d'être hébergés dans des gymnases prêtés par les collectivités, les valides dormant sur des lits Picot, les malades sur des matelas à même le sol. Catherine Lienhardt pense qu'il y aurait plus d'adhérents intéressés pour un format de randonnée cyclo à la journée. Gilbert Sordoillet ajoute que plusieurs pratiquent déjà du Ping santé (tennis de table). En 2013, du 6 au 13 juillet, l'Odyssée de l'Espoir a parcouru 325km de Neuilly-lès-Dijon au Mont Veyrier près d'Annecy. Qui peut le plus, peut le moins, le Codep21 se propose de leur faire découvrir nos cyclos-découvertes à la journée.

Les expériences FFVélo : la randonnée du patrimoine pour tous

Le Tandem Club Dijonnais est le seul club de cyclotourisme FFVélo reconnu para-accueillant ; l'idée est d'élargir aux autres clubs cette expérience et cette capacité à accueillir des PSH dans des pratiques de cyclotourisme. Des bénévoles de plusieurs de nos clubs FFVélo y ont été associés. Le Codep21 souhaite répéter cette expérience avec d'autres randonnées programmées au calendrier annuel.

Format de la randonnée-découverte inclusive proposée aux clubs supports

La randonnée proposée sera un circuit compris entre 25 et 40 km, avec un regard sur des éléments du patrimoine historique ou naturel local ; elle empruntera autant que possible des itinéraires cyclables dédiés au vélo. Lorsque le club support a pour usage d'ajouter à son offre de randonnées à vélo, une randonnée pédestre (RP), celle-ci accueillera aussi des PSH. Le club a en charge le tracé du parcours, le fléchage, le ravitaillement des participants.

Les participants PSH seront acheminés sur des vélos spéciaux ou des carrioles personnelles ou fournies par des partenaires.

Les vélos partent en groupe ou petits groupes du point d'accueil de la randonnée, sans être précédés d'un véhicule qui ouvre la voie ni suivi d'un véhicule balai. Une équipe d'accompagnateurs constituée de bénévoles du club support ou venus d'autres structures FFvélo, encadreront le ou les groupes de participants ; l'équipe d'accompagnateurs comprendra un capitaine de route, moniteur ou encadrant, qui disposera d'un n° d'assistance permettant de mobiliser, au point de départ, un véhicule d'assistance et de transport de personnes en fauteuil roulant. (Le Codep 21 se charge de mobiliser le minibus du CDH adapté aux fauteuils roulants).

Le capitaine de route sera assisté de bénévoles qui sécuriseront la progression du groupe, à l'avant et à l'arrière, sur la totalité du parcours. Ces bénévoles utiliseront leur propre vélo pour assumer la fonction de signaleur. D'autres bénévoles seront sollicités pour déplacer les PSH sur des vélos spéciaux à assistance électrique ou pour tracter à vélo des carrioles. A défaut de bénévoles suffisants parmi le club support, le Codep sollicitera des entités externes.

Quels clubs ?

Le Codep n'a pas arrêté son choix des clubs supports. Le choix définitif vise à rechercher une répartition équilibrée des 4 évènements sur le département, de préférence à proximité de véloroutes ou de pistes cyclables, et à un échelonnement des 4 dates sur la saison cyclotouriste de mars à octobre. Tous les clubs peuvent candidater à une randonnée inclusive s'ils le souhaitent, dans la mesure où ils organisent un brevet ; des clubs peuvent également s'associer à une opération en mettant à disposition des bénévoles.

Modalités d'inscription à une randonnée-découverte inclusive

Préalables

Le Codep21 FFvélo fournit à SEP 1 plus, d'ici fin février 2024, les dates des événements Brevets des Clubs retenus comme support d'une randonnée vélo inclusive, avec les informations suivantes : nom du club, date et horaire(s) d'accueil, coordonnées d'un contact au club.

SEP 1 Plus réalise un sondage auprès de ses adhérents pour estimer le nombre d'intéressés à la formule de randonnée à la journée, à vélo sur route ou en joëlette sur chemins. Le résultat de ce sondage est communiqué si possible d'ici fin janvier à la Commission PSH du Codep21.

Au plus tard 1 mois avant la randonnée inclusive la plus proche, la Commission PSH informe Sep 1 Plus de l'offre de randonnées inclusives et de la ou des randonnée(s) ouverte(s) à l'inscription avec éventuellement un créneau horaire de premier départ et de second départ.

Dans une fenêtre de 15 jours à 7 jours avant chaque évènement, le Codep21 est informé par SEP 1 Plus du nombre de personnes intéressées et, pour chaque personne intéressée : de son niveau de handicap (peut pédaler, ne peut pas pédaler), de la présence d'un aidant avec son vélo ou sans vélo, du besoin d'un prêt de vélo pour l'aidant, de l'option randonnée retenue (1-randonnée sur route – 2-randonnée sur chemins en joëlette si offre RP du club, 3-randonnée pédestre, si offre RP du club), du choix de créneau horaire de départ parmi ceux proposés, du besoin en covoiturage, non assuré par SEP 1 Plus, pour un participant ou un aidant du participant. La Commission PSH du Codep21 mettra au point avec Catherine Lienhardt un formulaire pour que SEP 1 Plus recense ces informations.

La liste des PSH inscrits et des aidants qui les accompagnent éventuellement est transmise par la Commission PSH au club support de la randonnée découverte inclusive, au plus tard à J-2 avant le départ.

Modalités d'annulation d'une inscription ou d'une randonnée-découverte inclusive

En cours de développement

Participation financière à la randonnée inclusive

SEP 1 Plus est informé que la participation financière sera celle demandée par le Club support ; à titre indicatif, elle était comprise en 2023, entre 3 et 7€. Tout aidant d'un PSH pourra participer à la randonnée inclusive à titre gratuit. La prise en charge par le Codep de la participation financière de tout aidant d'un PSH sera débattue avec les Présidents de Clubs en AG Codep.

Les participants paient la participation financière le jour du départ au point d'accueil du club ou en ligne si cette facilité est proposée par le club, ce qui suppose que le club les en a informés préalablement.

Finalités du projet Randonnées vélo inclusives

Créer un réseau de clubs inclusifs, dans le cadre du programme de sensibilisation à l'accueil des Personnes en situation de Handicap proposé par le Comité paralympique et Sportif Français et qui s'adresse à tous les clubs https://club-inclusif.fr/

Pourcentage de clubs qui se disent en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap Pérennisation du dispositif dans les clubs supports en 2024 et élargissement à d'autres clubs les années suivantes. Extension à d'autres associations ou des établissements et services médico-sociaux pour personnes dépendantes. Voir le programme ESMS des clubs qui vise à mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n'ont pas de contacts réguliers afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation.

https://france-paralympique.fr/actualite/lars-de-bourgogne-franche-comte-sengage-aux-cotes-du-cpsf-dans-le-programme-esmsclubs/

PERSPECTIVES POUR 2024

1. **Encourager les clubs** à s'inscrire dans la démarche du label « Handi-valides » initié par le CDOS et à se rapprocher des établissements médico-sociaux de leurs cantons dans le cadre du projet " Club Inclusif" au niveau national.

2. **Poursuivre le partenariat** avec la Ligue Régionale des Sports Adaptés et renforcer notre collaboration avec le Comité Départemental Handisport.

3. **Concrétiser** la mise en place des randos cyclos inclusives avec les clubs et SEP UN PLUS.

ANNEXE 8

AG 2023 tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

COMMISSION TOURISME – SEJOURS

Membres : **M. Regnault** – J. Rouget – P. Bracon – P. Chudziak

1) Réalisation d'un séjour dans le Parc National de Forêts du 17 au 21 avril 2023 :

5 jours près de Grancey-le-Château
29 participants : 14 dames, 15 messieurs (dont 24 licenciés de Côte-d'Or issus de 7 clubs et 5 hors département)
Animations proposées :
Langres - fortifications et Chemin de ronde - Orges – Moulin de la Fleuristerie - Châteauvillain, site - Le Chameau - Chez Simone - Musée du Pays Châtillonnais, Douix, route du Crémant - Musée Ampelopsis Soirée Ciné cyclo - mairie de Grancey - Journée saute-mouton / Le Sabot de Vénus - Le Montsaugeonnais – Chez Monique – Visite Brasserie Lingone.

Les 2 légendes d'Aujeurres :
" Un jour il y eut moins de loups ; on ne sut d'abord pas pourquoi. Puis on se rendit compte qu'il y avait bien pire et qu'un fabuleux animal, venu d'on ne sait où et jusqu'alors invisible, effrayait les loups eux-mêmes ; ils avaient été dévorés ou s'étaient enfuis vers d'autres climats. On ne savait à quel monstre on avait affaire ; le plus effrayant était un ronflement entendu en l'air, car la bête volait aussi bien qu'elle marchait". Sur la place du village, au centre d'un bassin circulaire, la créature monstrueuse est incarnée par une statue pour partie oiseau de proie, une fraction de félin et un tiers de cimarron uruguayen : le tout porte le nom de Peûte-Bête.

Une légende dit qu'il y a deux saisons à Aujeurres, l'été et l'hiver. Le changement de saison intervient au changement d'heure : Aujeurres d'été ; Aujeurres d'hiver

Quelques dates pour mémoire :

- 2021 : enquête auprès de nos adhérents sur leur pratique cyclotouriste dans le périmètre du "Parc National de Forêts"

- 2022 : des expériences à base d'excursions, en randonnée à la journée dans la vallée de l'Aube, avec le Club de Selongey, voyage itinérant féminin en 2022.

- 2023 : au printemps, un séjour à Grancey-le-Château

2) Finalisation de la Randonnée Permanente "A travers le Parc National de Forêts":

- 31 décembre 2023 : Projet achevé de randonnée permanente "A Travers le Parc National de Forêts" à partir d'un cahier des charges fédéral.
- Janvier 2024, une demande de label de cette randonnée permanente
- 15 janvier , homologation de la RP 371/23
- 1er février 2024 : Mise à disposition aux adhérents FFVélo et communication nationale sur le site Fédéral

Collaboration en cours avec le Parc National de Forêts pour une mise à disposition aux non-adhérents FFvélo.

3) Challenge des Côtes de Côte-d'Or

Le challenge des Côtes de Côte-d'Or 2024 est composé de sept randonnées cyclotouristes réparties sur un territoire compris entre Grancey-le-Château et Santenay, le long de la ligne de crête. C'est comme le GR 7 en vélo de route sans esprit de compétition. L'objectif du challenge est de faire découvrir les routes des Hautes-Côtes de Nuits, de Beaune et de l'arrière-Côte. **#ChallengeCôtesdeCôtedOr.**

Retrouver toutes les informations utiles en cliquant sur ce lien.

4) Challenge des arbres remarquables

14 arbres remarquables, en Côte-d'Or ou en lisière du département, ont été sélectionnés pour faire l'objet du challenge : 5 tilleuls, 4 chênes, 2 platanes, 1 sophora du Japon, 1 érable, un cèdre. Retrouver toutes les informations utiles en cliquant sur ce lien.

AG 2023 tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

ANNEXE 8

COMMISSION VTT

Membres : B. Bourdillat – L. Chaudron – Y. Lonjaret – Ph. Bracon – H. Baudon

Point sur les randonnées (brevets) VTT de nos clubs pour la saison 2023 :

Voici les randonnées annuelles pour le VTT qui ont eu lieu en 2023 :

En vert : randonnées pour lesquelles le club organisateur a transmis les statistiques de participation.

26/03 : la rando des climats organisée par Beaune (266 participants VTT) *
02/04 : le Bol d'Air de Printemps organisé par les CRD à Savigny-le-Sec (178 VTT)
08/04 : la randonnée d'Alésia organisée par l'U.S.C. Venarey-les-Laumes (VTT)
06/05 : la rando du Muguet organisée par Châtillon/Seine (promenade guidée) (35 VTT)
14/05 : l'Epleumienne Roc Tour VTT organisée par St-Apollinaire (156 VTT)
21/05 : Mai à Vélo organisé par Auxonne (VTT)
27/05 : Mai à vélo organisé par Selongey (VTT)
17/06 : la randonnée Saône-Doubs organisée par Auxonne (VTT)
25/06 : L'Estivale VTT organisée par les PQR à Comblanchien (160 VTT)
17/09 : la 37ème RGCCB organisée par les CRD à Fixin (151 VTT)
24/09 : le 46 ème Rallye des Vendanges organisé par les Chantalistes (215 VTT)
05/11 : *le 31 ème Bol d'Air d'Automne organisé par les CRD à Chenôve a été annulé pour cause de météo*

*La rando des climats est labellisée Verte Tout Terrain par la FFCT.

Convention de partenariat entre le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et le CODEP 21

La convention, signée il y a plusieurs années a été renouvelée pour 2023 (voir aussi mes remarques à la fin de ce bilan).

Elle a pour but de définir les engagements du Département et du CODEP 21 concernant le développement de la pratique du cyclotourisme et du VTT en Côte-d'Or et dans toutes les actions touchant au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) pour les sentiers empruntés par les circuits VTT balisés FFCT.

A ce titre le CODEP 21 a poursuivi en 2023 le travail engagé ces dernières années en accompagnant les territoires dans la création et l'entretien de sentiers VTT grâce à une équipe de 10 bénévoles sur le terrain.

L'Equipe de balisage

En 2023, l'équipe de baliseurs a recruté un 10éme bénévole. La totalité des 10 membres forme la Commission VTT élargie. 5 d'entre eux sont des membres du Codep 21. Les 5 autres sont des vététistes de Côte-d'Or licenciés à la FFCT (3 aux CRD et 2 à l'ASC St-Apo).

Cette équipe intervient souvent sur le terrain pour l'ensemble des opérations.

Concernant les sorties sur le terrain, au minimum 765 km en voiture ont été remboursés (avec aussi un bon covoiturage) et 160 heures y ont été consacrées. Il y a eu 225€ d'achats en 2023.

Maintenance des circuits VTT

Rappelons qu'il s'agit uniquement des circuits inscrits au PDESI, donc supervisés, contrôlés mais aussi protégés par le Département 21. Les autres acteurs sont les communautés de communes, la FFC et nous.

Cette année, nous étions toujours 9 puis 10 bénévoles à participer sur le terrain pour réaliser toutes les tâches qui nous incombent : reconnaissance de futurs parcours pour avis et recommandations, audit des circuits existants, petit (et même gros) élagage (arbres couchés de plus en plus nombreux) et balisage.

Nous avons continué à utiliser nos techniques de pose de balises, aujourd'hui bien au point.

Les relevés des positions GPS des balises ont été réalisés via l'appli Openrunner pour PC et sur mobile. La quasi-totalité des parcours est répertoriée pour l'instant.

COVATI (secteur d'Is-sur-Tille) :

Les 2 circuits au départ d'Is ont à nouveau été très fréquentés en 2023. L'office de Tourisme a été souvent sollicité à leur sujet. Ils figurent également sur l'appli pour mobile Balades en Bourgogne : **Parcours des Bois de l'Ignon** (36 km) et **Parcours du Bois des Tilles** (37 km).

Nous avons effectué les audits et le petit entretien de tous ces circuits en 2023, lors de plusieurs sorties sur la journée, toujours aussi sympathiques.

Secteur de Gevrey-Chambertin :

Globalement, nous avons réalisé les audits seuls des 3 circuits de Gevrey-Chambertin.

Ces 3 circuits ont semblé ne plus être correctement entretenus, notamment en ce qui concerne le balisage. Ils figurent aussi sur l'appli pour mobile Balades en Bourgogne : **Parcours des Combes** (21 km), **Sentier du Tacot** (7 km) et **Sentier de la Buère** (4,5 km). La personne de la FFC qui assurait leur maintenance est partie et n'a pas été remplacée.

En 2024, nous proposerons à la Comcom, de reprendre cette tâche car nous avons les effectifs suffisants mais moyennant une participation financière de leur part (idem COVATI) car les coûts deviennent conséquents. Sinon nous nous limiterons à notre seule mission d'audit et à condition que la remise en état soit ensuite réellement effectuée (par qui ?).

Secteur du Val de Saône :

Aucune nouvelle depuis plusieurs années. Nous n'intervenons plus jusqu'à nouvel ordre.

Point sur les sentiers en projet :

GRANCEY-LE-CHATEAU :

Cette Comcom entre en partie dans le secteur du Parc National de Forêts.

Rien de nouveau par rapport à 2022. La personne qui a été chargée de reprendre les études de parcours et les études cadastrales m'a répondu. Elle rencontre pas mal de problème et rien de concret n'est ressorti pour l'instant. Nous interviendrons peut-être un jour, mais pas dans l'immédiat.

COMCOM de GEVREY-NUITS :

Il faut reconnaître que nous avons trop peu progressé sur ce projet en 2023 et la personne qui suivait le dossier a changé de poste et a été remplacée.

Il serait souhaitable que nous puissions au moins créer un 1er circuit. La boucle au départ de Couchey semble être ok et nous allons la proposer en 1er.

COMMUNAUTE d'AGGLO de BEAUNE :

Notre Club FFCT local, Beaune Cyclos, avait initié en 2021 un projet de création de plusieurs circuits VTT entre Beaune et Nolay, conjointement avec un prestataire privé local, loueur et organisateur de circuits et séjours à vélo, et l'Office de Tourisme de Beaune. Ce projet met du temps à aboutir mais n'est surtout pas abandonné. Le choix définitif du Codep 21 FFCT comme partenaire (maître d'œuvre) n'est pas arrêté même si nous avons des chances d'être retenus.

POUILLY-EN-AUXOIS :

Nous avons reconnu en VTT pendant 2 journée les 3 circuits pédestres que l'Office de Tourisme voulait faire évoluer en circuits VTT (en restant pédestres également).
Nous avons transmis notre rapport avec notre avis motivé, les modifications et aménagements nécessaires à effectuer. Cela a un coût (pas extravagant) mais nous n'avons pas eu de nouvelles par la suite, malgré des relances, là encore, l'interlocuteur ayant changé.

Remarques :

Nous sommes souvent sollicités pour des projets de création de parcours. Cela fait partie de nos missions au titre de la convention avec le Département. En revanche, aucune suite concrète n'a été donnée pour l'instant, ce qui est peu motivant et encourageant.

En 2024, il sera nécessaire de voir comment procèdent les autres départements. Certains ont de nombreux circuits VTT labellisés FFCT et aussi des bases VTT FFCT. Pour cela, le COREG, déjà, pourra probablement nous éclairer sérieusement sans compter la Fédération qui a une vue nationale.

La convention avec le Département 21 qui nous oblige à ne travailler que pour créer des circuits à inscrire au PDESI est-elle obligatoire ? Est-ce propre à notre département ? Si oui, faudra-t-il la renouveler pour nos missions propres au VTT ? Si elle donne une plus grande pérennité aux circuits existants, elle apporte aussi son lot de contraintes qui sont un frein important à leur création.

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2023 tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

ANNEXE 8

COMMISSION SECURITE

Membres : **Th. Belloir** – Yann Lonjaret

Statistiques des Accidents – Période 2016 à 2024

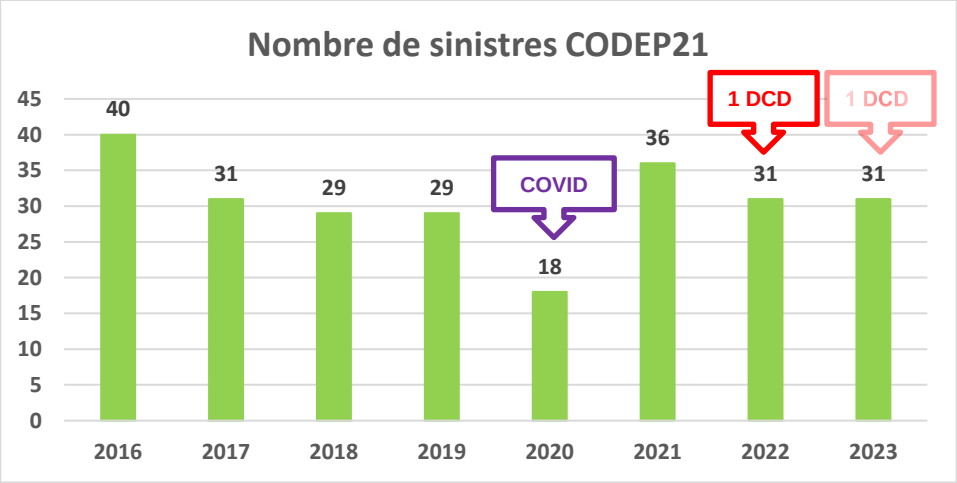

Répartition des accidents 2023 pour le CODEP21

Répartition des accidents par activité

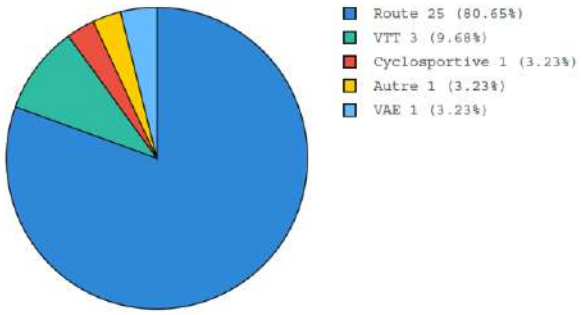

Répartition des accidents par contexte de l'activité

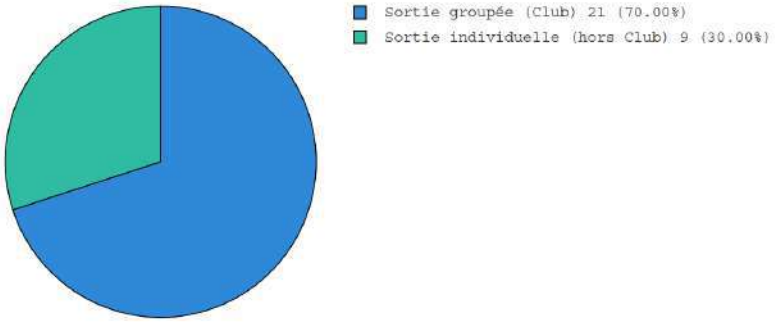

Répartition des accidents par type de voie

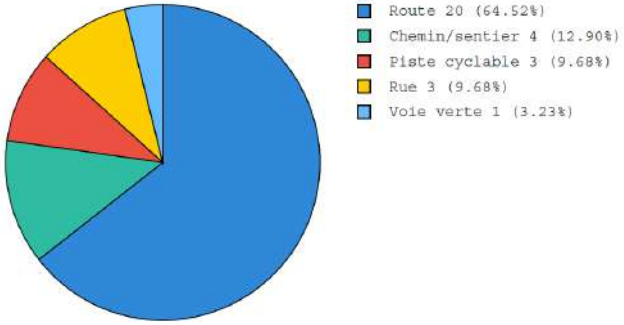

Répartition des accidents par caractéristique de voie

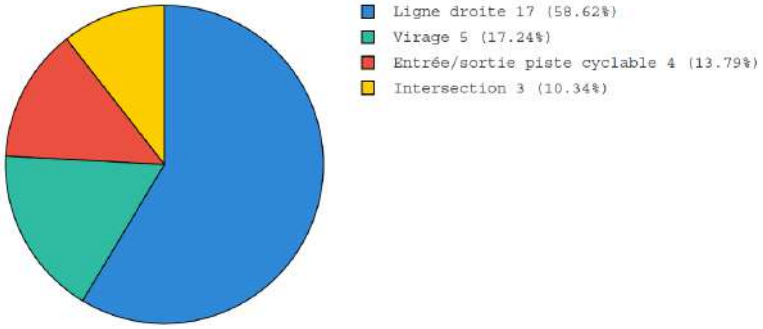

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Répartition des accidents par infrastructure

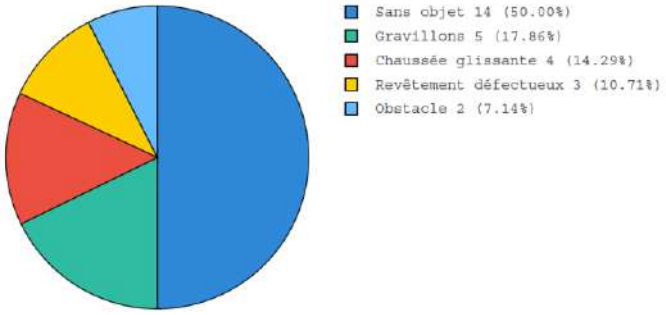

Répartition des accidents par cause

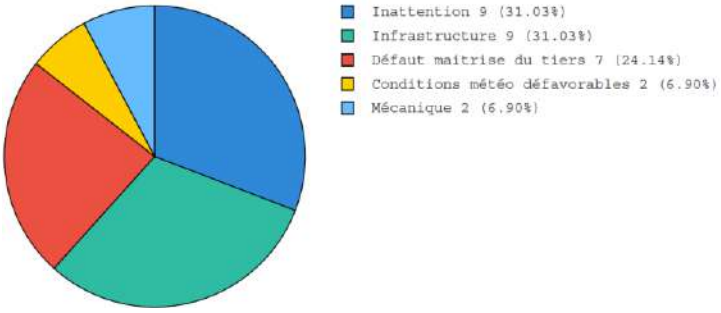

Répartition des accidents par type d'accident

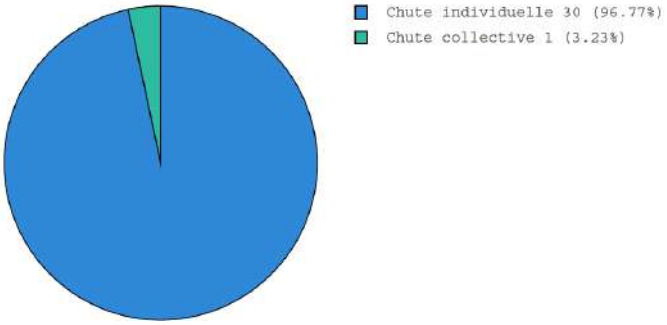

Répartition par tiers impliqué

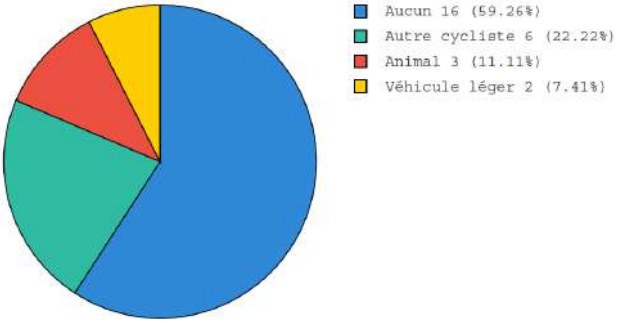

Analyses des accidents 2023 pour le CODEP21

Les principales causes des accidents : 97% des chutes se font seul ; et pour une part identique de 30% trouvent leur origine d'une faute d'inattention ou d'un défaut d'infrastructure en **sortie groupe et en ligne droite**, peu concernent les conditions météorologiques et/ou un défaut mécanique…

41% des accidents déclarés sur le DEPT21 ont nécessité une hospitalisation contre 50% en 2022
1 décès n'a été comptabilisé.

26 des accidentés portaient leur casque, 3 avaient casque et gilet de sécurité, 1 seul sans précision
MAIS aussi 1 seul des 31 accidentés ne portait que le gilet de sécurité.

26 hommes ont eu un accident contre 5 féminines. Le niveau de protection : 4 grand braquet, 26 petit

braquet et 1 option B

L'âge moyen des victimes est de 64 ans. Il était de 65 ans en 2022.

17 clubs ont déclaré au moins un sinistre durant l'année 2023 contre 19 en 2022.

5 clubs totalisent près de 60% des accidents (18) :
- CLMarsannay : 5
- Quetigny : 4
- Cyclos Randonneurs Dijonnais : 3
- Randonneurs Villers-les-Pots : 3
- Beaune Cyclos : 3

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Activité de la commission

Le 16 décembre 2023, le délégué sécurité du CODEP21 a organisé la « J3SA » pour *Journée de Sensibilisation à la Santé, à la Sécurité et aux Assurances* : 31 participants *(+10 COREG BFC)* mais peu de clubs représentés.
Parmi les thèmes abordés : les nouveaux équipements en termes de sécurité, les outils de la sécurité 2.0, la circulation à vélo en groupe, un rappel des fondamentaux en matière de sécurité routière à vélo *(code de la route et les nouveaux panneaux*), des points particuliers en termes d'assurances, etc.

Prévision 2024

Communication sur 2024 : pour les DS et aux présidents de club du DEPT21, à la fin de chaque trimestre des statistiques des sinistres déclarés à l'assureur et la liste des accidents avec les circonstances.

A votre agenda : « J3SA » pour Journée de Sensibilisation à la Santé, à la Sécurité et aux Assurances **samedi 14 décembre 2024 au CRI de Dijon**

Thierry BELLOIR
Délégué à la Sécurité du CODEP21

AG 2023 tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

ANNEXE 8

COMMISSION FORMATION

Rapport d'activités 2023

Membres : Jean-Paul Martinet - **Jacques Rouget** – Yann Lonjaret – Th. Belloir – B. Bourdillat

"Le cyclotourisme est un sport de pleine nature. Les pratiquants sont de plus en plus exigeants dans le choix des activités encadrées. Il convient aujourd'hui et plus que jamais de promouvoir des actions où la formation et la qualité de l'encadrement sont gages du respect des règles de sécurité et d'environnement dans le souci de développement durable, et d'aborder les aspects techniques, éducatifs et ludiques de la pratique du vélo sous toutes ses formes, loisirs, sportives ou à des fins de mobilité.

Pour répondre à cet objectif, la Fédération Française de Cyclotourisme a développé une architecture de formation reposant sur différents types et niveaux de formation : dirigeant, animateur et éducateur.

Ces formations bénévoles et professionnelles, initiales ou continues, permettent d'acquérir des compétences selon la fonction occupée au sein des structures fédérales.

Les diplômes délivrés par la Fédération permettent d'attester d'une progression dans les acquisitions des savoirs et des compétences des cadres bénévoles de la Fédération.

Une qualification ou un diplôme fédéral, quel que soit le niveau (dirigeant, animateur, initiateur, moniteur, instructeur) n'a de valeur que si son détenteur est licencié à la Fédération Française de Cyclotourisme".

Ce texte constitue le Préambule du dossier Référentiel de Formation 2021-2025 (ex Plan de Formation)

Le Codep 21 est un des rares Codep de Bourgogne Franche-Comté qui organise régulièrement des stages de formation inscrits dans les programmes nationaux. En effet, il propose régulièrement chaque année depuis 2008 un stage Animateur-club, ainsi que depuis plusieurs années des stages de formation Dirigeant de club, ainsi que des stages spécifiques liés à la santé, à la sécurité et aux assurances, ainsi que plus récemment, des stages relatifs à la cartographie numérique et à l'usage du GPS.

Ce que le Codep n'a pas réalisé en 2023 :

- un stage Dirigeant traditionnellement proposé en fin de saison, et décalé sur ce début d'année 2024 (10 février) sur proposition du Coreg, de façon à ce qu'un maximum de nouveaux dirigeants des clubs élus tout récemment lors de leur dernière AG de club puisse en bénéficier.
- un stage Animateur club initialement programmé les 27 et 28 octobre et du fait d'un chiffre insignifiant d'inscrits, a été repoussé aux 17 et 18 février 2024.

Pour mémoire, 2 stages Animateur avaient été organisés en 2022.

Néanmoins, le Codep 21 pour 2023 doit mettre à son actif 3 stages proposés à ses licenciés ainsi qu'à ceux du Coreg de BFC :

- GPS cartographie numérique (x 2)
- Santé-Sécurité-Assurances

Stage GPS cartographie numérique les 22 février et 5 mars 2023
Ces stages se sont déroulés sous la responsabilité et l'animation conjointe de Bernard BOURDILLAT et Yann LONJARET, avec l'aide de Thierry BELLOIR.
Vu le nombre limité à 25 stagiaires et compte tenu de l'importante demande, 2 journées ont été nécessaires pour accueillir au total 50 stagiaires, 48 de Côte-d'Or licenciés dans 19 clubs, ainsi qu'un stagiaire du Jura et un de l'Yonne.

Stage Santé-Sécurité-Assurance du 16 décembre 2023
Il a eu lieu à Dijon au CRI, animé par notre médecin Yann LONJARET et par notre Monsieur Sécurité Thierry BELLOIR.
Au total, 46 stagiaires ont participé à la journée, 36 pour le Codep 21 licenciés dans 12 clubs et 10 issus des autres Codep de la région BFC.

Stage national Moniteur
A noter que notre ami Thierry BELLOIR a suivi un stage Moniteur à l'automne 2023, organisé dans les Vosges par la commission nationale FFCT et le Coreg Grand-Est.
Voilà bien longtemps qu'un licencié de Côte-d'Or n'avait pas suivi un tel stage. Bravo à Thierry, en espérant qu'il soit imité.

Les formations Secourisme PSC 1
Chacun connaît bien la politique menée par le Codep 21 depuis plusieurs décades en matière de secourisme et de formation aux premiers gestes qui sauvent.
Les formations dispensées par la Protection Civile (antenne départementale) bénéficient d'une aide financière du CDOS pour les licenciés FFCT de Côte-d'Or, et la part revenant aux licenciés est entièrement prise en charge par votre Codep, tant que la situation financière nous le permet.
Après une année 2022 qui avait vu 19 licenciés de Côte-d'Or formés aux premiers gestes de secours, c'est un chiffre qui a connu une augmentation particulièrement importante puisqu'en 2023, 53 licenciés ont suivi cette formation de secourisme, 52 pour une 1ère formation et 1 pour un recyclage. Peut-être ce qui explique que la participation financière du CDOS a diminué sur le 4ème trimestre 2023, sa part passant de 25 euros à 16 euros.
Pour bénéficier de cette gratuité, ne pas s'inscrire directement auprès de l'organisme formateur, mais passer impérativement par le Codep qui procédera aux inscriptions et au règlement des prestations, permettant ainsi de maintenir la gratuité pour ses licenciés.

<u>Les programmations pour 2024</u> :

- Formation Dirigeants le 10 février à Dijon
- Stage Animateur-club les 17 et 18 février au Cri à Dijon
- A programmer : formation Sport-Santé-Sécurité et GPS

Nous incitons les clubs à motiver au maximum leurs adhérents pour une participation encore plus grande à ces formations, qui n'ont rien à voir avec des journées "scolaires", mais qui se veulent être des lieux d'échanges dans la meilleure des convivialités.

Jacques ROUGET

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2023 tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

ANNEXE 8

COMMISSION JEUNES

Membres : L. Chaudron – H. Baudon – P. Chudziak – Y. Lonjaret – M. Regnault

8 avril : Village Côte-d'Or à Is-sur-Tille

Dans le cadre des manifestations "Villages et Jeux de Côte-d'Or" initiées par le Département, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or (CDOS) ainsi que différentes Communautés de Communes afin de mobiliser les Côte-d'Oriens à l'accueil des J.O. de Paris 2024 et de promouvoir le sport pour tous, la Commission Jeunes a participé activement à l'accueil des Jeunes.

La mise en place du stand a débuté dès 7h30 par la préparation de la table d'accueil avec flyers "comment choisir le vélo de votre enfant" et diverses brochures sur le "Savoir rouler à vélo". Puis nous avons procédé à la mise en place des 2 ateliers d'initiation à la maniabilité du vélo. Ces animations ont fait le bonheur de 215 enfants enchantés par leurs slaloms et sauts sur les bosses. Un atelier ludo-éducatif sur la "découverte des parties du vélo" a rencontré également un franc succès. Des récompenses sucrées et quelques objets sécuritaires venaient ponctuer leur "run".

Nos interlocuteurs du Conseil Départemental de Côte-d'Or nous ont rejoints avec leurs enfants.

Nous disposions d'une dizaine de vélos de toutes dimensions pour les enfants fournis par certains clubs et par le FFC.

Merci à toute l'équipe qui a participé à la réussite de cette journée.

6-7 et 8 mai : Rassemblement jeunes à St Agnan (89)

La Commission Jeunes du Codep 21 a participé à cette manifestation organisée par le COREG. 48 enfants ont participé.

Le programme des 3 jours était le suivant :

- Critérium régional
- Concours Régional d'Education Routière

Pour les autres jeunes : découverte du Morvan en VTT et en vélo de route.

Déroulement des 3 jours :

- Préparation du critérium VTT **le samedi matin**, composé de 2 circuits VTT balisés : mise en place des balises sur les différents parcours et de la logistique générale, le tout par une très belle météo.
- Les différents groupes participant au séjour sont arrivés en fin de matinée pour prendre possession de leurs chambres.

- **Le dimanche matin**, préparation de la maniabilité et de la théorie en salle avec 21 enfants de 12 à 18 ans, garçons et filles. Les épreuves se sont enchaînées pour une partie du groupe et pour les autres enfants, découverte des sentiers du Morvan. La météo nous a moins gâtés que la veille, avec un peu de pluie le matin.

- Après le déjeuner, début du concours régional d'éducation routière (CRER) à 14h. Différents ateliers (maniabilité et théorie, code de la route, différentes parties du vélo, comportement sur la route) ont été parcourus par une vingtaine de filles et garçons de 8 à 12 ans.
  La météo était plus clémente l'après-midi et, après une balade sur les sentiers, les jeunes se sont testés sur le circuit de maniabilité du critérium.

La remise des récompenses et des résultats pour le critérium a eu lieu avec le repas du soir, vers 20h.

- **Le lundi matin**, randonnée VTT et vélo de route pour tous les participants jusqu'à 11h30 suivi des résultats et des récompenses concernant les épreuves du CRER.

Le rassemblement jeunes s'est achevé à 15h. Le séjour s'est très bien déroulé malgré quelques problèmes mécaniques.

Merci à Dominique et à toute l'équipe qui nous a fait découvrir cette région magnifique.

1er juin : Journée Fort Boyard au CREPS (sport adapté).

4 membres du Codep étaient présents (Jacques, Michel, Hervé et Luc) pour animer cette journée. Nous sommes arrivés vers 8h30 au CREPS de Mirande pour installer nos ateliers de maniabilité et notre quiz sur le vélo.

Nous disposions de 7 vélos (dont 3 appartenant au CREPS, 2 au club de Marsannay et 2 tricycles qui ont été remis en état).

Vers 10h, les organisateurs ont réuni les différentes équipes venues de BFC pour leur expliquer le déroulement de la journée. A 10h30, tous les ateliers des différents sports (cyclisme, tir à l'arc, foot, basket, etc… ont démarré).

Une douzaine d'équipes de 8 concurrents ont été formées et dirigées vers les différents sports.

Notre défi sportif appelé "roue libre" consistait en un circuit de maniabilité et en un quiz sur les différentes parties du vélo. A chaque bonne réponse et à chaque tour effectué correctement, les participants se voyaient remettre un élastique. Si durant les 15 mn, ils avaient rapporté au moins 7 élastiques, ils gagnaient une clé leur permettant de continuer les différents sports. Il fallait cumuler au moins 7 clés pour pouvoir ouvrir le coffre de Fort-Boyard.

Toutes les activités se sont terminées vers 15h30 par l'ouverture du coffre et la remise des récompenses.

La manifestation a remporté un vif succès par une météo magnifique.

3 juin : Village Côte-d'Or à Chevigny-St-Sauveur

Le club de l'ASC Chevigny et notre comité ont apporté leur contribution à l'organisation des Jeux de Côte-d'Or et de la Jeunesse du 3 juin 2023 à Chevigny-Saint-Sauveur portée par le Conseil Départemental et Comité Départemental Olympique et Sportif.
Un parrain champion olympique de judo en 1996 et 2000 a inauguré cette manifestation en la personne de David DOUILLET en présence de M. François SAUVADET Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or et de M. Guillaume RUET, Maire de Chevigny-Saint-Sauveur.

Pour cette journée nous avons accueilli sur notre stand deux activités, sous un soleil resplendissant :

- Animation d'un atelier initiation pour les jeunes et les moins jeunes à la maniabilité du vélo, où nous avons fait le bonheur de 215 enfants enchantés par leurs slaloms et sauts sur les bosses. Des récompenses sucrées et quelques objets sécuritaires venaient ponctuer leur "run".
- Une randonnée cyclotouriste organisée par le club de l'ASC Chevigny avec trois parcours de 25, 45 et 60 km où 31 cyclos ont pu découvrir la campagne environnante de Chevigny-Saint Sauveur. A l'issue de leur périple un rafraichissement était offert par notre comité départemental FFCT à nos randonneurs qui n'en demandaient pas tant, mais contents d'étancher leur soif car il faisait très chaud.

20 juin : journée olympique initiée par le CDOS.

Cette journée a eu lieu au Collège St François de Sales à Dijon. Pour cet après-midi "initiation au vélo", nous avons été accueillis par la responsable du collège, et un représentant du CDOS.

Une fois les consignes données, nous avons pu installer notre atelier de maniabilité au sein de la cour de récréation. Jean-Paul et moi-même avons mis en place le parcours avec différents obstacles pour initier les enfants de 6ème à la pratique du vélo.

Les enfants sont arrivés par groupe de 15 et pendant 30 mn, ils ont manœuvré sur le parcours.
Nous avons présenté en quelques mots notre Fédération et avons fait découvrir aux enfants le circuit mis en place. A noter que les vélos et les casques étaient fournis par le collège.

Nous avons pu constater que la pratique du vélo n'était pas facile pour certains. Nous avons donné aux participants quelques conseils pour les aider à devenir plus à l'aise sur le vélo. Les groupes se sont enchainés tout l'après-midi.

Ils ont tous apprécié notre prestation ainsi que la directrice de l'établissement et les représentants du CDOS.

"Savoir Rouler à Vélo" : Ecole de Fauverney

Les 13 – 22 - 29 juin et le 4 juillet, 4 séances d 'apprentissage sur les deux premiers blocs,de "savoir rouler à vélo" (ce qui représente 10 heures) se sont déroulées à l'école primairede Fauverney. 21 enfants de CM1 et CM2 ont participé. Les deux modules ont été acquis et le troisième sera fait dans les collèges (le directeur de l'école a estimé que les routes étaient trop dangereuses pour les enfants).

Les épreuves de prévention routière avaient été réalisées 15 jours auparavant par la gendarmerie.

La première journée, nous avons appris à mettre le casque avec l'aide d'une petite vidéo et nous avons enchainés sur les épreuves de maniabilité qui ont eu lieu dans une cours fermée de la Mairie.

La deuxième journée, j'ai fait découvrir les différentes parties du vélo aux enfants à l'aide de jeux.
Puis nous avons appris à maitriser l'arrêt et le départ puis mise en pratique sur les circuits.

La troisième journée s 'est déroulée à l'extérieur de l'école (la commune dispose d'un terrain de jeux pour les petits et grands enfants). Ils ont pu évoluer et mettre en pratique la pratique du vélo en pleine nature.
Les ateliers se sont enchainés dans une très bonne ambiance.

La quatrième journée, il avait été décidé de faire une randonnée avec des parents d'élèves entre la commune de Fauverney et Neuilly-Crimolois .

Nous étions six adultes pour encadrer le groupe. Nous avons pris des petits sentiers longeant l'Ouche.

Nous avons fait une quinzaine de km avec une pause à mi-parcours.La balade s'est terminée sans problème mécanique ni chute.

Nous avons fait le point sur "savoir rouler" et le directeur a été surpris du niveau des enfant après ces séances. Il m'a fait savoir qu'il serait demandeur pour l'année prochaine et dans les mêmes conditions. RDV sera pris.

ANNEXE 8

COMPTE RENDU DU VOYAGE ITINERANT

"DESTINATION HAUT-DOUBS"

Les 17-18 et 19 juin 2023

La Commission Féminines du Codep 21 a organisé cette année son Voyage Itinérant Féminin annuel dans le Haut-Doubs, à Malbuisson précisément.

14 ACTU PLAINE DE SAÔNE

AUXONNE

Voyage itinérant féminin 2023 : 33 cyclotouristes ont pris la route

319 km et 3 000 m de dénivelé positif, voici le parcours de 33 cyclo-randonneuses en trois jours, au départ d'Auxonne en direction de Malbuisson (25).

À vélo tout est plus beau !

Nous étions **33 dames** issues de **14 clubs** de Côte-d'Or (Quetigny, Marsannay, Saulieu, Cyclos Randonneurs Dijonnais, Varois, Pouilly, Beaune, Chevigny, Tandem Club Dijonnais, Ste-Marie-la-Blanche, Chantalistes, Gevrey, Longvic et quelques membres individuels). **3 messieurs** faisaient également partie du voyage : Régis au volant de la camionnette gérant les bagages, les pique-niques et le transport des dames fatiguées (mais il n'y en as pas eu !), Bernard à vélo avec nous pour assurer les réparations (il y en a eu quelques-unes) et Hervé qui pilotait le tandem de Simone, non-voyante.

Comme chaque année, nous partons d'un club différent de Côte-d'Or. Cette année, nous choisissons de partir d'Auxonne et bien que notre départ tombe le même jour que la randonnée Saône-Doubs organisé par les Cyclos Randonneurs Auxonnais, le club nous accueille chaleureusement et propose même de venir à notre rencontre le lundi sur notre chemin du retour.

Cette année, nous avons proposé un départ "déporté" à Arbois pour les dames qui souhaitaient faire moins de kilomètres (mais presque autant de dénivelé finalement !!).

L'hébergement a été choisi au bord du Lac St-Point afin que nous puissions profiter de la baignade si la météo le permettait. Nous avons été bien gâtées de ce côté-là car les seules averses que nous avons eues sont tombées pendant la visite du Château de Joux et le petit déjeuner lundi matin !

1er jour (17 juin) : Auxonne – Arbois - Malbuisson (131 km – 1300 m de dénivelé)

Nous sommes parties d'Auxonne à 8h15 afin d'être à Arbois vers 11h15 pour une dégustation de vin mais le sort en a décidé autrement. Direction St-Seine-en-Bâche où nous rejoignons la V50 (Voie Bleue Moselle-Saône à vélo). Nous empruntons ensuite l'Eurovélo 6 sur 11 km (en principe !). Hélas, un pont coupé à la circulation (même aux vélos) à hauteur de Choisey nous a obligées à faire demi-tour et 8 kilomètres supplémentaires. Là, Marie-Odile a fait une petite chute, heureusement sans gravité, en dérapant sur un tuyau. Mais avec ce détour, impossible de respecter l'horaire à Arbois. Nous avons donc décidé d'annuler la dégustation, seules les dames que nous devions rejoindre à Arbois ont pu y participer.

Nous arrivons à Arbois vers 11h45 et nous rendons directement au lieu du pique-nique. Nous y rejoignons les 6 dames qui ont choisi ce lieu de départ. En dessert, les délicieuses brioches aux pralines de Marie-Jeanne et les excellents gâteaux sportifs d'Annick ont, une fois de plus, comblé de bonheur nos papilles.

Après le pique-nique, petit détour pour admirer le point de vue au Fer à Cheval. Au passage on notera que notre ami Régis sait bien s'entourer…

Puis en route vers notre destination finale. Après quelques lignes droites un peu lassantes, nous atteignons Malbuisson et le bel Hôtel "Le Lac", où le confort nous attend ainsi que la piscine ou 200 m plus bas, le lac (un peu frisquet quand même…).

2ème jour (18 juin) : Malbuisson – Suisse – Malbuisson (75 km – 800 m de dénivelé)

Pour reposer un peu nos jambes, le 2ème jour sera plus cool. Seulement 75 km (ou 65 km pour certaines dames) avec moins de dénivelé que les autres jours mais malgré tout, la bonne côte qui nous amène aux Fourgs, village situé à 1100 m d'altitude en passant par Chapelle-Mijoux, nous casse bien les jambes ! Au moins, l'air est frais, c'est agréable.

Quelques kilomètres après les Fourgs, nous passons la frontière suisse et empruntons de jolies petites routes (pas plates non plus !!!) dans le Val-de-Travers qui nous emmèneront, entre autres, à la Côte aux Fées puis aux Verrières en prenant des tronçons de la Route de l'Absinthe.

Nous revenons en France aux Verrières-de-Joux et quelques mètres après la douane, nous nous arrêtons dans une ferme pour un pique-nique sympathique, dans une grange, au milieu des bottes de foin. Laurent, l'agriculteur qui nous accueille, a même installé une table et des bancs et nous a fait déguster du bon comté ! Il nous a également fait visiter ses installations.

Chacune a pu trouver sa place, sur la charrette, sur une botte de foin ou sur une palette !

Grâce au "palan-nacelle" de notre hôte, nous avons pu prendre des photos originales, pas besoin de drone 😊.

Et la journée n'est pas terminée, nous sommes attendues pour la visite du Château de Joux à 14h45. Avant d'attaquer la montée au Château, nous proposons un petit détour par une route sympathique qui nous offrira une vue d'ensemble sur le Château de Joux et, en face, le Fort Mahler.

Le ciel est bien noir, la montée bien raide aussi mais heureusement, pas très longue. Aurons-nous la pluie ou l'orage pour terminer la journée ?

Là, coup de fil d'Hervé alors que tout le monde était prêt pour la visite : problème technique sur le tandem, impossible d'aller plus loin. Bernard, qui connaît bien la route et le lieu où le tandem est en panne, saute dans la camionnette. Il revient quelques minutes après avec le tandem, Hervé et Simone dans le véhicule. Il est encore temps pour eux de rejoindre le groupe qui n'est pas encore parti pour la visite. Ouf ! A peine le groupe était-il à l'intérieur du Château que l'orage a éclaté ! Les "gardiens" des vélos ont vite rangé dans le véhicule chaussures, chaussettes et gants. Comme par miracle, l'orage a cessé quelques minutes après et le soleil est revenu ! Bernard a pu réparer le tandem avant la fin de la visite et toute l'équipe a pu repartir au sec et arriver à l'hôtel sous le soleil !

Le groupe est sorti enchanté par la visite, la guide était "top".

Sur le chemin du retour, certaines filles ont fait un arrêt dans le joli village coloré de Port-Titi pendant que d'autres groupes sont allés voir la Source Bleue avant de rejoindre l'hôtel pour un petit plongeon dans la piscine.

Pendant le dîner, Marie-Jeanne a fait circuler ses albums-photos de tous les VIF ! Excellente idée et beau travail ! Bravo et merci à Marie-Jeanne.

3ème jour (19 juin) : Malbuisson – Arbois – Auxonne (123 km – 750 m de dénivelé

Il est déjà temps de refaire les valises et de prendre le chemin du retour. Le groupe est attendu à 9h pour la visite de la fromagerie de Frasne et il faut compter une heure de vélo entre Malbuisson et Frasne. Tout le monde est bien à l'heure et nous quittons l'hôtel, valises chargées, à 8h, après quelques réglages de vélos…

Après un passage au milieu des célèbres tourbières de Frasne-Bouverans, nous arrivons à la fromagerie. Là, notre "guide" nous fait revêtir blouse, charlotte et protège-chaussures. Quelle chaleur sous ces protections ! Quel plaisir d'entrer au frais dans la cave à fromages après la chaleur des cuves !

Vers 10h15, nous reprenons la route, direction Arbois par de jolies petites routes de campagne, pas toujours bien goudronnées… Là, ce sera un pique-nique au milieu des chevaux dans le petit village d'Aresches. L'éleveur qui nous accueille a également installé une table et des bancs pour nous. Nous sommes un peu dans les courants d'air mais la météo sympa (ni trop chaude, ni trop froide) nous permet de nous installer dehors. Pierrick, notre hôte, nous fait partager sa passion des chevaux.

Après une très jolie descente qui offre un panorama sur le village d'Arbois, nous rejoignons le parking où nous devons dire au revoir aux 6 cyclotes qui avaient choisi le départ déporté.

Nous reprenons le tronçon de route assez lassant que nous avions emprunté à l'aller entre Arbois et Mont-sous-Vaudrey, et nous atteignons enfin la voie Grévy, piste cyclable flambant neuve puisqu'elle a été terminée en 2021, et qui nous emmènera à Villette-les-Dole où nos amis cyclos randonneurs auxonnais sont venus à notre rencontre. Là, petite chute d'Annick qui n'a pas pu déchausser… Rien de grave heureusement.

Nous quittons la voie Grévy afin d'arriver à Dole par l'avenue du Maréchal Juin et de pouvoir profiter de la vue magnifique qui nous est offerte sur cette très belle ville, puis nous reprenons l'Eurovélo 6 qui longe le canal du Rhône au Rhin.

Nous arrivons à Auxonne vers 17 h où nous attendent de nombreux messieurs, tant pour nous offrir à boire (boissons fraiches très bienvenues !) que pour ramener leurs épouses à la maison 😊

En conclusion, ce VI restera dans les très bons souvenirs : belle météo, bonne ambiance, de belles rencontres et surtout, aucun accident à déplorer, pas même une crevaison !! Les pique-niques à la ferme ont remporté tous les suffrages et nous ont permis de rencontrer des agriculteurs et éleveurs passionnés par leur métier.

Et encore un grand merci à nos 3 accompagnateurs, aux petits soins pour nous 😊

Le Voyage Itinérant 2024 nous conduira à Paris où notre Fédération souhaite que tous les cyclotouristes de France se retrouvent autour d'un pique-nique le dimanche 2 juin, dans le cadre de Paris 2024.
Et **exceptionnellement**, les dames pourront être accompagnées par des messieurs 😊.

La Commission Féminine du Codep 21 de cyclotourisme
Anne-Marie et Dominique

ANNEXE 8

AG 2023 tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

COMMISSION WEBMASTER

Membres : M. Regnault – T. Belloir

	Visites	Pages vues	Temps lecture	Vues page club randos	Vues page Tourisme (séjours)	Vues page handicap	Support utilisé : ordi	Support mobile
2020	2134	5588	2'27''	1424			71%	21%
2021	1999	5841	3'59"	1158	849 (138)		62 %	33%
2022	2741	6412	2'31"	1222	1507(399)	80	57%	40%
2023	1777	3547	2"	767	956 (336)	29	56%	40%

J'ai demandé au prestataire s'il y avait des raisons techniques exceptionnelles qui expliqueraient la chute des visites et des pages lues.

Mon analyse sera déprimante mais objective.

- Les clubs ne viennent sur le site que pour consulter le calendrier des randonnées. C'était vérifié ensuite en 2021 et 2022. En période Covid, c'était la page la plus consultée. En 2020, les pages Tourisme et Handicap n'existaient pas.
- En 2023, la page clubs randonnées n'échappe pas à la chute des pages lues (767) et est derrière la page Tourisme (956) qui se maintient au-dessus de 2021 par l'apport des différents contenus et des visites aux informations liées aux différents séjours.
- Le handicap (page créée en 2022) semble n'intéresser personne (29 pages lues) ; (est-ce par peur d'y être confronté tôt ou tard ? Pour y être concernés directement ou indirectement) ; faut-il pour autant oublier que nous avons eu en 2023 une championne de France Handisport et que nous avons pris beaucoup de plaisir à partager des moments extraordinaires au cours de plusieurs opérations avec des PSH.

Le développement des informations partagées sur les réseaux sociaux (communautés de petits groupes) qui est équivalent à du "bouche à oreille", pourrait être une explication au désintérêt du site Codep qui n'a jamais publié autant d'informations qu'en 2023. La consultation de communautés de réseaux sociaux est à corréler avec la hausse de la consultation du site depuis une application mobile.
En clair on privilégie l'information entre amis en oubliant les informations ciblant les informations officielles pour tous les adhérents qui ne peuvent être hébergées que dans un site de structure. Nous invitons chaque adhérent à effectuer la recherche Codep21 FFCT sur son mobile.

- Seules deux commissions publient des informations sur le site du Codep. Il y a probablement un déficit de contenu diversifié et les visiteurs vont chercher l'information ailleurs (réseaux sociaux ?)
- Les clubs sont assistés ; trop d'informations sont envoyées aux clubs par pièces jointes qui sont autant de poissons qu'ils n'auront pas à faire l'effort d'aller pêcher en naviguant dans le site.

AG 2023 tenue le 27 janvier 2024 à Genlis

ANNEXE 8

COMMISSION STATISTIQUES

Membre : **D. Guernic**

2023 = rythme de croisière

- Nombre de licenciés : effectif constant :
  - 2022 = 1431 licenciés – 40 clubs
  - **2023 = 1435 licenciés – 39 clubs**

- Le nombre de **féminines** est constant :
  - 321 en 2023 (contre 316 féminines en 2022).
  - Les féminines représentent maintenant 22,4 % de l'effectif total.

- Nos randonnées :

51 randonnées ont été organisées en 2023 en Côte-d'Or dont : 7 en VTT - 39 route - 8 gravel (couplées avec d'autres randonnées (route et/ou VTT)
+ 6 "Mai à Vélo"
+ 3 cyclo-découvertes

9 clubs ont cumulé une organisation multiple avec des circuits route-VTT et gravel

- Rando des jonquilles (Chantalistes) : ROUTE/GRAVEL
- Bol d'air de printemps (CRD) : VTT/GRAVEL
- Hautes Côtes (CLM) : ROUTE/GRAVEL
- Rando du muguet (Châtillon) : ROUTE/VTT/GRAVEL
- Souvenir Michel Poinsignon (Genlis) : ROUTE/GRAVEL
- L'éplumienne (St-Apo) : VTT/GRAVEL
- L'estivale (PQR) : ROUTE/VTT
- RGCCB (CRD) : ROUTE/VTT/GRAVEL
- Rallye des vendanges (Chantalistes) : ROUTE/VTT/GRAVEL
- Randonnée d'Alésia (Venarey) : VTT/ROUTE (pas de statistiques).

- Au total, c'est **5557 participations** et **397 364 km parcourus**, soit presque 10 fois le tour de la Terre.

- Remise des récompenses du challenge départemental **(voir annexe 9)**

PALMARES CÔTE d'OR 2023
sur 39 brevets ROUTE, 7 brevets VTT et 8 brevets GRAVEL

NOMS des CLUBS	Classement par catégorie							Challenge 21		
	Licenciés au 30/11/2023	partici-pations	Partici-pants	Kms par effectif	Jeunes	Femmes	VTT	Total Points	Classt. Agglo dijonnaise	Clas. Hors Métropole
Cyclos Randonneurs Montbardois	38	4	2	1	1	4	2	14		**1**
Beaune Cyclos	74	1	3	14	2	2	1	23		**2**
V.C.P.A. Pouilly en Auxois	65	8	1	8	2	1	10	30		**3**
C.C. Belleneuvois	9	4	11	3	2	3	10	33		**4**
Chantalistes Sport Culture	63	2	4	4	1	3	2	16	1	
Cyclos Randonneurs Dijonnais	139	1	1	5	6	2	1	16	2	
A.S.C. Chevigny St Sauveur	101	4	2	7	4	1	6	24	3	
A.S. Quetigny	66	3	5	1	6	4	5	24	3	
Club Brazey Cyclos	28	2	4	2	2	19	5	34		**5**
Club Cyclo Saulieu	35	7	5	4	2	7	10	35		**6**
C.C. du Val d'Is s/Tille	57	3	6	13	2	13	3	40		**7**
C.C. Ste Marie la Blanche	21	8	13	9	2	5	7	44		**8**
Cyclo St Usage	23	4	7	6	2	16	10	45		**9**
Pierres Qui Roulent Combl.	33	10	8	11	2	11	4	46		**10**
Cyclos du Pays d'Arnay	15	13	11	7	2	7	10	50		**11**
A.S.L Aiserey	7	12	16	5	2	7	10	52		**12**
V.C. Seurrois	25	13	10	15	2	7	10	57		**13**
Châtillon Cyclotouristes	24	16	16	18	2	5	6	63		**14**
Cycl'Arc	19	17	15	10	2	13	7	64		**15**
Cyclos Randonneurs Auxonnais	40	17	9	16	2	13	10	67		**16**
Randonneurs Villers les Pots	43	10	13	19	2	16	7	67		**16**
A.S. SIMEL Gevrey	8	13	20	12	2	16	10	73		**17**
V.C. Semurois	15	21	18	17	2	12	10	80		**18**
U.S.Cheminote Venarey les Laumes	47	17	19	21	2	19	10	88		**19**
Asso Cyclo Touriste Selongey	19	20	21	20	2	19	10	92		**20**
Cyclo VTT Loisirs Nolay	15	22	22	22	2	19	10	97		**21**
Cercle Laïque Marsannay	87	5	3	2	2	5	10	27	**4**	
Cyclotille Genlis	45	6	6	8	2	7	4	33	**5**	
A.S.C. St Apollinaire	35	7	7	3	6	11	3	37	**6**	
A.S.C. Varois et Chaignot	30	8	8	6	4	8	6	40	**7**	
A.S.P.T.T. Cyclotourisme Dijon	14	10	9	9	6	6	10	50	**8**	
Asso Loisirs Culture Longvic	20	9	11	10	6	10	10	56	**9**	
Tandem Cub Dijonnais	41	13	10	13	6	9	8	59	**10**	
U.C. Chenôve	12	13	12	12	6	12	10	65	**11**	
Cyclos Potes Dijon 21	14	11	13	11	6	15	10	66	**12**	
USCD section cyclo	38	12	14	15	6	13	10	70	**13**	
Amicale des diagonalistes	37	15	15	14	6	15	10	75	**14**	
Amicale C.H.U	6	16	17	16	6	15	8	78	**15**	
M.I. COTE D OR	27									
licenciés total	**1 435**									